

L'homme nouveau

N°4 - 6 €

Hors-série

La Lanterne

JOURNAL RÉPUBLICAIN

Anti-clérical



10 mythes
antichrétiens
L'Histoire répond

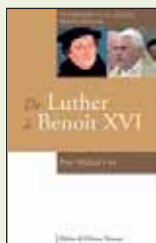


L'Homme Nouveau :

Les livres de l'année

RELIGION

De Luther à Benoît XVI du père Michel Viot



Hier inspecteur ecclésiastique (évêque) luthérien et haut dirigeant maçonnique, aujourd'hui prêtre catholique, vicaire épiscopal, le père Michel Viot raconte son itinéraire atypique dans un livre-événement.

Éd. de L'H.N., 248 p., **19 €**

SOCIÉTÉ

Pharmaciens hors-la-loi sous la dir. de Mgr Marc Aillet

Contraints de vendre contraceptifs et abortifs, les pharmaciens sont confrontés à l'objection de conscience. Ou à la coopération au mal. Une question morale et politique.

Éd. de L'H.N., 92 p., **14 €**



ESSAI

Pasquin concentré non sucré de Pasquin

Recueil des chroniques décapantes de la rubrique la plus lue de *L'Homme Nouveau*. Avec des dessins de Miège.

Éd. de L'H.N., 178 p., **19 €**



RELIGION

Migrations du sacré de William Cavanaugh

La garde du sacré a été transférée de l'Église à l'État. Un brillant décryptage théologique de la politique moderne et du rôle renouvelé de l'Église dans la perspective des deux cités de saint Augustin.

Éd. de L'H.N., 256 p., **25 €**



RELIGION

L'Unité des nations de Joseph Ratzinger



Le chrétien face à l'ordre politique, la diversité des nations et l'universalité de l'Église : dans cet essai inédit en France, le futur Benoît XVI retrouve la vision des Pères de l'Église.

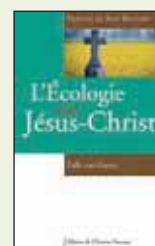
Éd. de L'H.N., 124 p., **19 €**

ESSAI

L'Écologie selon Jésus-Christ de Falk van Gaver

La véritable écologie est chrétienne car elle s'enracine dans la Création. Un essai vivifiant, puisant dans le trésor de la tradition chrétienne et de l'enseignement des papes.

Éd. de L'H.N., 172 p., **19 €**



SOCIÉTÉ

Small is toujours beautiful de Joseph Pearce

Face à l'idolâtrie du gigantisme et du globalisme, un disciple de Schumacher (*Small is beautiful*, 1973), démontre la pertinence pour le XXI^e siècle d'une autre économie, « à l'échelle de la famille ».

Éd. de L'H.N., 372 p., **29 €**



Pour commander un ou plusieurs livres édités par *L'Homme Nouveau*, utiliser le **BON DE COMMANDE** en page 47.

Sommaire

MOYEN-ÂGE

P.4

1. La vérité sur les croisades.

2. Histoire d'une âme.



3. Non, le chevalier n'était pas une grosse brute.

4. Le spectre de l'Inquisition.

RENAISSANCE

P.23

5. Les Borgia : l'Histoire réelle.

6. Le scandale des indulgences.

7. Le « malentendu » de l'affaire Galilée.

ÉPOQUE MODERNE

P.33



8. Les Guerres de religion vues par les philosophes.

9. Les missionnaires : colonialistes ou évangélisateurs ?

10. L'Église catholique allemande face au nazisme.

DÉCRYPTAGE

P.44

> Le processus de désinformation.

L'homme nouveau

 L'Homme Nouveau : 10, rue Rosenwald, 75015 Paris.
 Standard : Tél. : 01 53 68 99 77 • Fax : 01 45 32 10 84

Courriel : contact@hommennouveau.fr

Internet : www.hommennouveau.fr

 Pour contacter votre correspondant,
 composez le 01 53 68 99 suivi des deux chiffres
 entre parenthèses ou le courriel indiqué.
 CCP Paris 5558 06T • Prix au n° : 6 euros.

N° ISSN : 2116-4738 - août 2011.

 Président, directeur de la publication : Denis SUREAU, denis-sureau@hommennouveau.fr ■
 Rédacteur en chef : Philippe MAXENCE, philippe-maxence@hommennouveau.fr ■ Secrétaire
 générale de la rédaction : Blandine FABRE (71),
 blandine-fabre@hommennouveau.fr ■ Secrétaire de
 la rédaction : Elisabeth LASSAIGNE (74), redac-
 tion@hommennouveau.fr ■ Rédactrice : A. POU-
 CHOL (40), adelaid-pouchol@hommennouveau.fr ■
 Abonnements-diffusion : Laurence du LAC de
 FUGÈRES (76), laurence-dulac@hommennouveau.fr
 L'Homme Nouveau est publié par les Éditions de
 L'Homme Nouveau, société coopérative anonyme
 au capital minimum de 306 748,31 euros. RCS Paris
 B 692 026 347. ■ Siège social : 10, rue Rosenwald,
 75015 Paris. ■ Impression : Imprimerie de
 Champagne, ZI Les franchises, 52200 Langres. ■
 Dépôt légal à parution. N° CPPAP : 1110 K 80110
 ISSN 0018 4322. ■ Crédits photos : couverture :
 © coll. BDIC/MHC ; p. 10 : © Vassil ; p. 11 :
 © B.F. ; p. 19 : © Coyau ; p. 21 : © Rémi Jouan ;
 p. 22 : © Johann JARITZ ; p. 27 : © SenzaSenso ;
 p. 31 : © Jastrow ; p. 34 : © B.F. ; p. 38 : © Fonds
 iconographique de Missions étrangères de Paris ;
 p. 45 : © Cléo20 ; autres photos : Droits réservés.


Quand Dieu dérange

Dieu dérange et c'est depuis longtemps une vieille histoire. À ce titre, la première entreprise de manipulation a commencé au Paradis terrestre quand le Serpent susurra à l'oreille de nos premiers parents qu'ils pourraient être comme des dieux.

Ce premier mensonge, originel, en entraîna bien d'autres et, élevé au rang d'une technique, il devint ce que l'on nomme la désinformation. Le mensonge est une part importante de cette technique que la modernité a développée et portée à une perfection insoupçonnée. Mais le mensonge, comme son créateur que l'on n'appelle pas le menteur par hasard, sait être subtil. Vladimir Volkoff, spécialiste de cette question, discernait trois aspects constitutifs de la désinformation : une volonté de manipuler l'opinion publique ; l'utilisation de moyens détournés de leurs buts et des fins politiques. Au final, pour lui « *la désinformation est une manipulation de l'opinion publique, à des fins politiques, avec une information traitée par des moyens détournés* » (1).

Toujours est-il que l'un des moyens favorisés pour discréditer l'Église auprès de l'opinion publique, pour semer le doute au sein de ses fidèles et conduire au final à des ruptures, est le détournement de l'Histoire. Les exemples abondent et il faudrait des volumes pour les traiter tous en profondeur. On oppose ainsi le Jésus des Évangiles à celui de l'Histoire, puis le Christ à l'institution ecclésiale. Quand cette opposition ne suffit pas, on y ajoute celle entre les premiers chrétiens et la papauté actuelle ou entre les martyrs et les fidèles d'une chrétienté bien assise comme à l'époque médiévale.

Dans ce numéro, nous avons voulu répondre à quelques-unes des thèses les plus en vogue, le plus souvent si bien ancrées dans les esprits qu'elles ont acquis une force d'évidence incontestable. Loin de prétendre que l'Histoire fut un long fleuve tranquille, nous avons voulu donner toute sa place à un vrai travail historique, qui cerne son sujet, le replace dans son contexte et l'évalue, non au gré de l'opinion, mais des faits accumulés. Dans ce sens, à côté des thèmes les plus connus (l'âme des femmes, l'Inquisition ou l'Affaire Galilée), nous n'avons pas hésité à élargir notre sujet en traitant de dossiers plus subtils mais qui participent eux aussi à rendre de l'Église une image tronquée. C'est le cas, par exemple, avec les croisades, la culture du chevalier au Moyen-Âge ou le statut de l'Église allemande sous le nazisme. Pareillement, Jean Sévillia a bien voulu nous accorder un entretien pour décortiquer la particularité de la désinformation contre l'Église. Nous le remercions ainsi que tous les historiens qui ont bien voulu mettre leur connaissance au service de la vérité historique, abordée dans sa complexité et non dans une univocité combative.

Au « *mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose* » de Voltaire, nous préférons décidément le conseil de Charles Péguy : « *Quiconque ne gueule pas la vérité se fait le complice des menteurs et des faussaires* ». C'est certes moins confortable, mais plus conforme à la vocation profonde de *L'Homme Nouveau*.

Philippe Maxence

 1. Vladimir Volkoff, *Petite histoire de la désinformation*, Éd. du Rocher.

Propos recueillis par Philippe Kersantin

Ni obligation stricte ni garantie pour le Paradis, la croisade ne s'apparente en rien au jihad islamique. N'excluant ni les missions pacifiques ni l'emploi de la force, elle est avant tout un pèlerinage armé pour défendre ou reprendre les Lieux saints. Éclaircissements de Sylvain Gouguenheim, historien médiéviste.

► Sylvain Gouguenheim : La vérité sur les croisades

La croisade est-elle un *jihad* chrétien ?

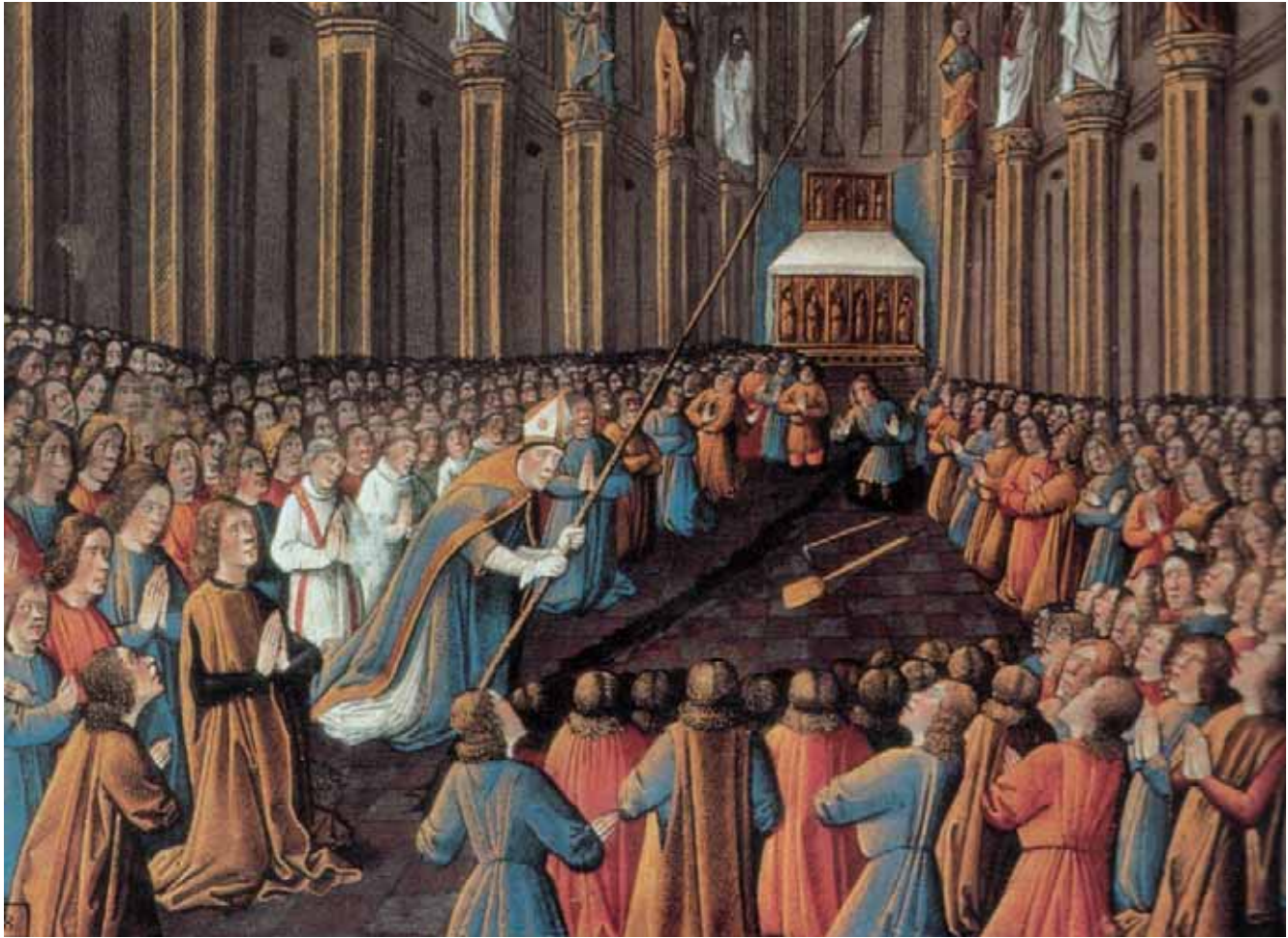
Sylvain Gouguenheim : Comparons les deux. Le *jihad* désigne tout effort accompli dans la voie de Dieu pour être un bon musulman. Aux origines de l'islam et dans ses premiers siècles cet effort fut compris dans un sens militaire (conquêtes de l'Arabie, de l'Égypte, de l'Afrique du Nord). Le *jihad* correspond à la pratique de Mahomet qui a organisé plusieurs expéditions militaires. Une fois l'empire abbasside établi et les guerres de conquête moins importantes, on orienta le sens du mot *jihad* vers l'effort intérieur au point de forger la distinction entre « petit » (= militaire) et « grand » (= personnel) *jihad* afin de valoriser le nouveau sens du terme dans une société habituée à son sens martial. Le *jihad* militaire est une obligation collective qui ne se limite pas aux Lieux saints de l'islam mais concerne tout l'espace musulman et tous les territoires où l'islam est en guerre. Le mot lui-même est peu présent dans le Coran où l'on trouve bien plus le terme de « *qital* » qui désigne le fait de tuer en courant le risque d'être tué. La mort au combat garantit l'accès au Paradis d'Allah.

La croisade est un appel, pas une obligation. Un appel lancé par la papauté pour accomplir un pèlerinage en Terre sainte et reprendre militairement les Lieux saints

Les pèlerins chrétiens étaient massacrés sans pitié par les musulmans.

occupés par les musulmans. C'est un pèlerinage armé, vécu par beaucoup des croisés comme une pénitence mais aussi comme une expérience religieuse profonde.





La croisade ne vise pas à la conquête des pays musulmans ; la plupart des croisés revenaient en Europe une fois leur vœu accompli. La croisade ne garantit pas l'accès au Paradis : le croisé n'obtient s'il meurt que l'indulgence plénière qui le délivre des peines à accomplir ici-bas en sanction de ses péchés. Cette indulgence est nécessaire pour être sauvé mais ne suffit pas. C'est le Jugement dernier qui tranchera ! La croisade ouvre une parenthèse : on se retrouve pour un temps limité dans un lieu éminemment sacré et on y retrouve le temps des origines du christianisme ou celui des guerres bibliques. Enfin les croisades mêlaient des combattants et des foules de pèlerins, y compris des femmes et des enfants, que les croisés devaient protéger (un croisé auteur de *L'Histoire anonyme de la prise de Jérusalem* parle de « nos pèlerins »).

La croisade n'est donc pas un « *jihad* chrétien » ; la notion même de « *jihad* chrétien » n'a aucun sens. C'est une fausse analogie.

Que pensez-vous du livre de Jonathan Phillips *Une histoire moderne des croisades* (1), notamment de l'extension qu'il donne au sens du mot croisade ?

Je n'ai fait que le parcourir ; mon avis est donc provisoire. Jonathan Phillips se situe dans le sillage de l'école anglo-saxonne (Riley-Smith, Tyerman) qui étend le concept de croisade à toutes les guerres menées par les chrétiens contre leurs adversaires (musulmans, païens baltes, hérétiques), autrement dit à toutes les guerres de nature religieuse (l'expression de « guerre sainte » souvent employée de nos jours ne l'est guère au Moyen-Âge).

Lors du second siège d'Antioche en 1098, la découverte de la Sainte Lance galvanisa les croisés qui vont vaincre les infidèles.

L'école française préfère limiter la notion de croisade aux opérations menées en Terre sainte. Mais la papauté (au XIII^e siècle) a elle-même brouillé les cartes en accordant les privilèges délivrés aux croisés de Terre sainte à des combattants luttant ailleurs. L'idée et le contenu juridique de la croisade ont été des armes contre les hérétiques ou les païens. Mais il faut aussi penser à un point fondamental : ce que vivaient ceux qui participaient à ces guerres. La prise d'un fort prussien ou de la ville de Béziers ne pouvait pas être ressentie avec autant d'émotion et de réminiscences religieuses que la prise de Jérusalem ! Lorsque Jonathan Phillips dit que l'idée de croisade persiste après 1291 il a raison : les réactions contre les offensives turques ont

Suite page 6 >>>

»»» Suite de la page 5

été conçues comme des croisades. Des historiens ont d'ailleurs forgé le concept de « croisades tardives » pour les XIV^e et XV^e siècles et c'est un champ de recherche en pleine mutation. Je suis en revanche en désaccord sur un point à propos de la prise de Jérusalem : il y a eu massacre, en effet, mais pas total (le chroniqueur Guibert de Nogent rapporte que les jours qui suivent les musulmans et les Juifs survivants quittent la ville). L'image des cavaliers avec du sang jusqu'aux genoux est une citation de l'Apocalypse (Jean Richard l'a dit il y a longtemps) : lorsque l'on décrit la prise de la Ville sainte on veut montrer qu'elle s'est déroulée conformément à un récit tiré des Écritures. La croisade réalise à la fois des prophéties et réactualise des guerres bibliques. Donc on ne décrit pas exactement ce qu'on voit mais on l'amplifie, parce qu'on a le sentiment de vivre un événement exceptionnel, plongé dans un temps sacré, celui des Écritures.

La violence inhérente à l'idée de croisade est-elle en contradiction avec une religion qui dit : « Qui tuera par l'épée périra par l'épée ? ».

De fait beaucoup des croisés sont morts par l'épée... le verset s'est vérifié ! Le problème de la croisade n'est qu'un aspect du problème global de la confrontation entre le christianisme et l'usage de la force, voire de la violence. Les paroles du Christ ne concernent pas l'organisation de la société : elles concernent le salut, la morale, le rapport religieux au monde, la destinée de l'homme (« *Mon royaume n'est pas de ce monde* » !). Le christianisme une fois qu'il est devenu la religion des dirigeants de l'Empire romain a dû composer entre ce message originel et les nécessités de la vie en société : il faut légiférer, il faut des prisons..., et il faut faire des guerres ne serait-ce que pour se défendre. D'où les efforts de saint Augustin pour théoriser la notion de « guerre juste ». Il reste que depuis le IV^e siècle et jusqu'à nos jours les chrétiens ont adopté vis-à-vis de l'usage de la violence des attitudes différentes : de son refus total à son emploi sans état d'âme. Voyez lors



Pour l'historien Sylvain Gouguenheim, la croisade ne saurait être comparée à une version chrétienne du jihad islamique.

de la victoire d'Hastings en 1066 : les clercs normands imposent une pénitence aux troupes victorieuses de Guillaume le Conquérant, coupables d'homicide ! En sens inverse saint Bernard légitime la création des Templiers en affirmant que celui qui tue un ennemi du Christ n'est pas homicide mais « malicide ». Depuis des siècles les chrétiens ne cessent de se confronter à cette contradiction entre le message du Christ et l'emploi de la violence.

Pourquoi la croisade, destinée à l'origine à la délivrance du tombeau du Christ, en est-elle venue à la défense voire à l'extension de la chrétienté ?

La croisade a d'abord dû défendre les Lieux saints une fois qu'elle les avait

repris. Elle le fit avec ces moyens limités et en ne contrôlant qu'une étroite bande côtière (les États latins d'Orient), soit une infime partie de l'Empire musulman. Par ailleurs la papauté à partir du XII^e siècle développa l'idée de « dilatation de la chrétienté », c'est-à-dire la mission évangélisatrice en direction des terres païennes et dans l'Espagne occupée par l'islam. Cette dilatation se fit par des missions pacifiques et aussi par l'emploi de la force : les ordres militaires espagnols ou ceux de la Baltique ont joué un rôle immense dans ce processus.

Qu'est-ce qui fait qu'une croisade en est une alors qu'une autre expédition en apparence similaire n'est pas comptée parmi les huit ? Par exemple, pourquoi la quatrième est-

elle considérée comme une croisade bien qu'elle fût dirigée contre des chrétiens, alors que l'expédition de 1396 dirigée par Sigismond de Hongrie n'est pas du nombre ?

Ce classement en huit est une commodité d'étude dont on se méfie désormais un peu. Il y a eu en effet huit grandes croisades organisées par la papauté avec le soutien des rois et des princes (sauf la première dont les rois et l'empereur sont absents !) ; mais au sein de chacune d'elles il y eut des expéditions intermédiaires, des départs décalés, etc. La quatrième croisade était bien au départ une vraie croisade, telle que la voulait Innocent III. Elle a été volontairement détournée par Venise qui a utilisé les forces réunies pour abattre Constantinople : le sac de la capitale byzantine en 1204 est resté dans les mémoires orthodoxes comme un crime majeur. On continue à parler de croisade parce que c'est ce qu'elle était initialement. L'expédition de 1396 (désastre de Nicopolis), comme d'autres

Il y eut
huit
grandes
croisades
organisées
par la
papauté.

avant et après elle reprirent, en effet, les thèmes de la croisade même si on allait combattre les Turcs. Cela dit l'idée de croisade, de récupération des Lieux saints, reste très forte aux XIV^e-XV^e siècles : c'est une sorte d'« ardente obligation » mêlée de nostalgie.

Et finalement, qu'est-ce qu'une croisade ?

La définition dépend de la manière dont on voit l'Histoire : vision « large » étendant la croisade à toutes les guerres religieuses ou vision resserrée aux expéditions dirigées vers la Terre sainte. Pour ma part je reprendrai la définition donnée par Alain Demurger (2) : une croisade est un pèlerinage armé lancé par la papauté qui a pour but de reprendre et conserver les Lieux saints. Les autres opérations menées dans d'autres régions ont des points communs mais n'ont pas la même nature. La croisade mêle la guerre, la pénitence, le pèlerinage, la politique, l'expérience mystique (voyez saint Louis et tant d'autres) : c'est un composé très complexe, unique. Et dont l'identité a changé au fil des années, même si on se limite aux seules expéditions de Terre sainte.

1. Flammarion, 516 p., 26 €. Cf. *L'HN* n°1484, p. 21.

2. Historien médiéviste français contemporain, spécialiste de l'histoire des croisades, des ordres religieux militaires au Moyen Âge, maître de conférence honoraire à l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne.



Les combats en réaction aux offensives turques étaient conçus comme des croisades.

Histoire

Par André Gabbar

Reprise par des personnalités politiques encore aujourd'hui, la légende selon laquelle l'Église a dénié aux femmes la possibilité d'avoir une âme a la vie dure. Et pourtant, toute l'Histoire de l'Église, depuis les premiers temps, témoigne du respect de l'Église pour les femmes.

Le croyant s'étonne toujours que cette question soit posée sérieusement, car l'éminente dignité de la femme ne fait pour lui aucun doute. L'historien, lui, éprouve surtout de l'agacement. Quoi ? Encore cette histoire ! Conscientieux, il reprend néanmoins ses recueils de sources et cherche. Il cherche en vain dans la littérature en vieux français et en occitan. Il cherche dans les traités latins quelque chose comme *non mulieres animam habent* (les femmes n'ont pas d'âme), ou *anima mulieribus abest* (l'âme est absente chez les femmes). Il cherche et ne trouve pas, car nul clerc n'a jamais rien écrit de tel.

Au concile de Mâcon

L'odieuse question est en fait tirée d'une légende fondée par le prédicateur réformé Lucas Osiander (1534-1604). Dans ses *Epitomes historiae ecclesiasticae*, il raconte qu'au cours du second concile de Mâcon (585), un évêque aurait assuré qu'on ne pouvait qualifier la femme d'être humain. Et l'auteur protestant de s'indigner : « *J'aurais mis cet évêque à garder les porcs, car si sa mère n'était pas un être humain, il était apparemment né d'une truie* ». Or, les canons du concile ne contien-

nent aucune allusion à une telle intervention. Seul l'évêque et historien Grégoire de Tours († 594) l'évoque dans son *Histoire des Francs*, dont nous traduisons le passage central : « *Pendant ce synode, l'un des évêques se leva et dit qu'on ne pouvait désigner la femme comme homme (mulierem hominem non posse vocitare). Mais il fut rassuré par l'explication reçue des évêques qui lui enseignèrent que, dans le saint livre de l'Ancien Testament, quand Dieu créa*

l'homme (homo) au commencement, il était écrit : "Il les créa masculin et féminin et il les appela du nom d'Adam" (Gn 5, 2), c'est-à-dire "homme fait de terre" (homo terrenus), qualifiant de cette façon à la fois la femme (mulier) et l'homme (vir). En effet, il est dit que tous deux sont homme (homo)... Ce problème ayant été expliqué par de nombreux autres témoignages, [l'évêque] fut rassuré. »

La source est plus complexe que ne l'interprète Osiander.

L'hommage rendu à la Mère de Dieu dément toute idée de rabaissement de la femme.

Ici, Notre-Dame la Grande à Poitiers



d'une âme...

“
Le Moyen-
Âge
représenta
une sorte
d'apogée
des
femmes.

L'évêque en question, loin de rejeter l'humanité de la femme, s'inquiétait du qualificatif qui la désignait dans la Bible latine. Le substantif *homo* était-il systématiquement synonyme de *vir*, c'est-à-dire d'homme en tant que mâle, ou signifiait-il aussi homme au sens d'être humain, comprenant ainsi la femme et l'homme ? Le problème soulevé était donc d'ordre sémantique ou philosophique, mais nullement théologique. Il fallait savoir si l'Écriture parlait d'une catégorie sexuelle ou du genre humain. Ses confrères mirent un terme à ses doutes en confirmant que l'être humain était effectivement double, féminin et masculin, et que le terme *homo* pouvait les désigner tous les deux. La femme retrouvait une âme qu'elle n'avait jamais perdue...

Mais, à partir du XVI^e siècle, cet épisode isolé prit d'étranges proportions sous la plume des auteurs protestants, qui virent là une contestation de l'humanité de la femme par les hommes d'Église. Par la suite, les phi-



**Au pied
de la Croix
se tenaient
saint Jean et
la Vierge,
chacun
symbole
universel
d'un sexe.**

losophes des Lumières s'amusaient à recopier l'anecdote, imités au XIX^e siècle par les historiens laïcs et les écrivains républicains, ainsi Victor Hugo. Cette vulgate se répandit si bien qu'elle devint une conviction générale.

Le message évangélique

Il n'était pourtant pas difficile de constater que le message évangélique interdisait le moindre doute en la matière. La mise en valeur de la femme à travers l'Incarnation en Marie, déclarée « Mère de Dieu » à Éphèse (431), était suffisamment claire. Le Christ fut toujours accompagné par des femmes et, au pied de la Croix, saint Jean et la Vierge, chacun symbole uni-

versel d'un sexe, se tenaient de la même façon devant lui. Saint Paul n'opposa pas l'homme à la femme, mais celui qui restait vierge pour le Christ à celui qui se mariait. Nulle lutte des sexes, mais un appel à la chasteté. La grande nouveauté du christianisme fut, en quelque sorte, de distinguer l'identité féminine du mariage et de la procréation. En valorisant d'abord la fécondité morale et spirituelle sur la prospérité et la progéniture, le Nouveau Testament ouvrait aux femmes une autre voie de réalisation intime, c'est-à-dire la chasteté offerte pour le Christ, sans changer leur nature profonde : la capacité d'union à l'époux – désormais le Christ – et la fécondité.

Suite page 10 ►►►

►►► Suite de la page 9

En allant plus loin, le christianisme habitua le monde occidental à l'autonomie de la femme donnée à Dieu. Elle pouvait désormais ne pas être mère, sans que cette stérilité soit perçue comme une tare. Le Mouvement de la libération de la femme (MLF) avant l'heure...

Le courage des martyres

Les Pères de l'Église reconnurent le rôle primordial des femmes dans la conversion de

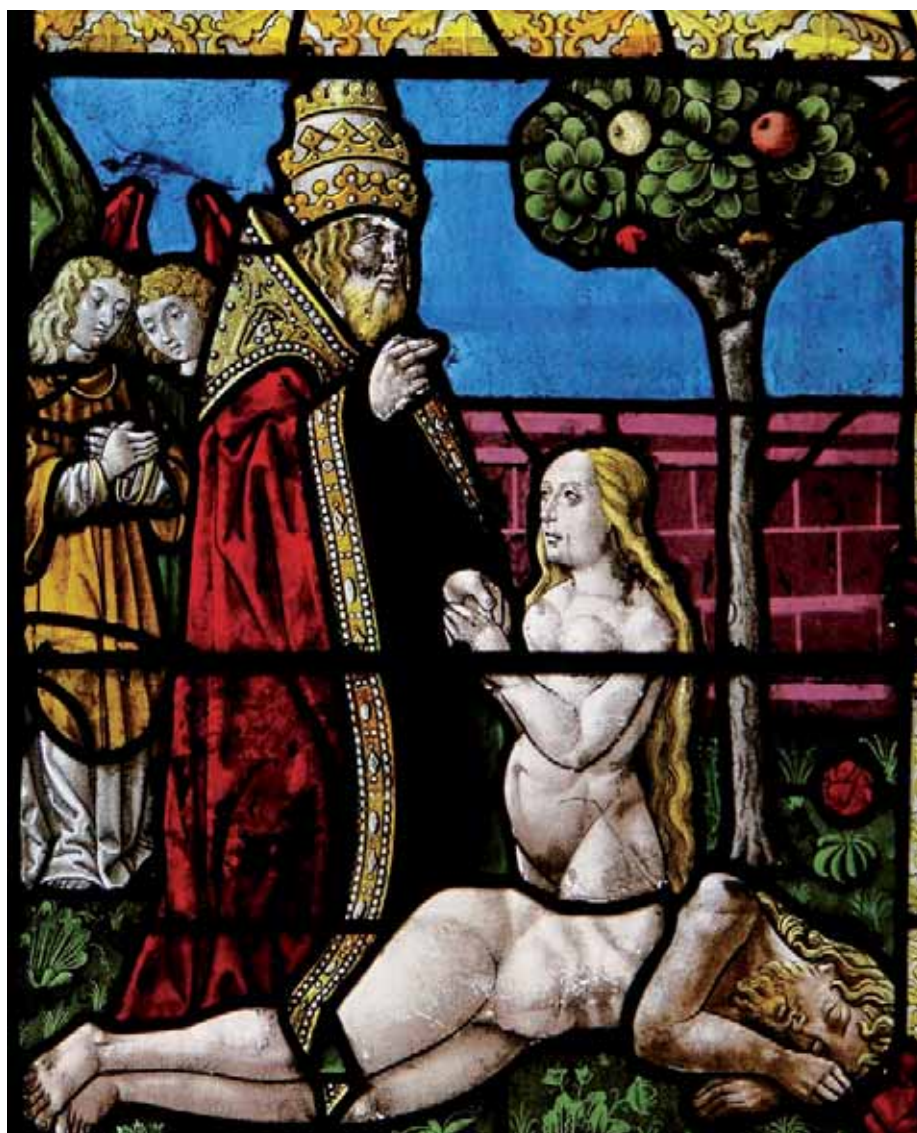
l'Empire romain, et Eusèbe de Césarée décrit le courage des martyres : « *Les femmes qui furent soumises aux mêmes combats que les hommes remportèrent des prix égaux en vertu* ». La législation impériale veilla désormais à les protéger de la violence masculine. En 320, on condamna au supplice du plomb fondu dans la bouche les hommes qui enlevaient une femme pour la forcer. Constantin imposa la monogamie, limita les conditions de répudiation, mais conserva à la femme son statut juridique d'être mineur.

Ève vint d'Adam comme l'Église naquit du Christ.

Le Moyen-Âge représenta une sorte d'apogée des femmes. Le culte marial, soutenu par saint Bernard, diffusa dans toute l'Europe l'image idéalisée de la femme. Dans les villages, elles participaient aux votes concernant la vie de la communauté. Les abbesses avaient rang de seigneur féodal. L'Église défendit l'union indissoluble contre les coutumes germaniques du rapt et du mariage forcé : « *La loi du mariage est une, pour l'homme comme pour la femme* », rappelle une sentence du VIII^e siècle. Au XII^e siècle, en définissant le mariage comme un sacrement nécessitant le consentement libre des époux, elle brisa la prédominance du lignage et du mâle, provoquant de violents conflits avec les princes laïcs. Innocent III alla jusqu'à jeter l'interdit sur le royaume de France en 1200, car Philippe Auguste s'était cru autorisé à répudier son épouse.

La création d'Ève

Avec les réserves de son temps, saint Thomas d'Aquin justifia la nature féminine dans le plan divin : Ève fut tirée de la côte d'Adam, car cette partie du corps « *appartenait à l'intégrité d'Adam comme principe de l'espèce* » (*Somme théologique*, I, q.92, a.3). Si Dieu l'avait créée à partir de la tête d'Adam, il aurait indiqué la supériorité de la femme, ou son infériorité en prenant son pied. Or, il choisit une côte, c'est-à-dire le milieu du corps. En outre, de même qu'Ève vint d'Adam, ainsi l'Église naquit du Christ. Dans cet ordre symbolique, le pape Innocent III multiplia les comparaisons exaltant la femme et le mariage : « *D'après l'enseignement de l'Écriture sainte, nous avons appris qu'il y avait quatre sortes d'unions... La première entre un homme et une femme légitime ; la seconde entre le Christ*



Malgré les évolutions, l'Église continua d'œuvrer pour la défense de la dignité féminine.



En défendant le mariage monogame, l'Église a mené un véritable combat pour l'égalité des époux et la liberté féminine.

et la sainte Église ; la troisième entre Dieu et l'âme juste ; la quatrième entre le Verbe et la nature humaine ». Église, âme, humanité, la femme revêtait toutes ces dimensions. Expression d'un mystère plus grand qu'elle, à mi-chemin entre Marie et Ève, elle était au Moyen-Âge l'être le plus apte à renverser l'humanité vers la grâce ou le mal.

Dans la société...

On ne peut négliger dans cette société chrétienne la méfiance des auteurs à l'égard du sexe féminin, ni le machisme prononcé des habitudes. Certains proverbes populaires n'étaient guère nuancés : « *La femme est stupide et toujours changeante* ». Cependant, la gêne des clercs ne venait pas de l'infériorité ontologique de la femme – à laquelle l'Église ne pouvait adhérer – mais plutôt des séductions qu'elle représentait. La misogynie des textes était un reflet des tourments de leurs auteurs. En revanche, dès qu'ils écrivaient au nom de l'Église, leur machisme s'effaçait au profit d'un discours théologique égalitaire.

Les historiens notent qu'après le XIII^e siècle s'opéra un raidissement en défaveur des femmes. La guerre et l'insécurité remirent le mâle à l'hon-

neur. Le retour à l'Antiquité, parallèle à la remise en cause de l'Église catholique, renforça cette dégradation du statut féminin. Les monarchies adoptèrent le droit romain dans leur législation, et la femme retrouva le statut d'être mineur qu'elle avait à Rome. Sous Philippe le Bel, on conféra à l'époux le « droit d'user et abuser ». En 1593, un arrêt du Parlement de Paris l'écarta de toute fonction publique, et, à partir du XVII^e siècle, elle prit obligatoirement le nom de son mari. En redécouvrant l'art antique, l'humanisme donna du corps féminin une approche plus sensuelle, voire érotique, en le modelant sur les figures de Diane ou de Vénus. Sa sexualité changea en même temps. Jusqu'au XII^e siècle, les médecins suivaient la doctrine de l'école de Salerne pensant que la fécondation exigeait le plaisir et la semence des deux époux. À partir du XIII^e siècle et sous l'influence d'Aristote, la femme devint en médecine « un homme inversé », ne produisant aucune semence, recevant passivement l'action masculine. Malgré ces évolutions et le poids des coutumes sociales, l'Église continua d'œuvrer pour la défense de la dignité féminine, s'investissant dans l'instruction, les institutions charita-

bles, et luttant contre sa réification par le primat donné à la beauté morale sur la beauté physique.

Si l'Église admit longtemps l'infériorité sociale de la femme – comme les mœurs l'y contraignaient –, elle ne s'inquiéta jamais de savoir si elle avait une âme ou pas, car la question n'avait aucun sens. L'embarras des clercs relevait de leurs inquiétudes morales et non de la doctrine. Les sociétés anciennes étaient machistes, c'est un fait. Mais elles ne l'étaient pas plus que celle qui remet à l'honneur le travail nocturne des femmes par souci d'égalité (Loi du 30 novembre 2001). La défense du mariage monogame et indissoluble par l'Église fut, bien au contraire, un combat pour l'égalité des époux, la liberté féminine, contre l'abandon à la prostitution. Toutefois, en refusant d'identifier l'homme et la femme, l'Église maintint jusqu'à aujourd'hui une distinction des natures et des fonctions que ne pouvaient supporter le libertinage des Lumières, l'égalitarisme contemporain et l'indifférenciation sexuelle à l'avenir. Ainsi, au nom de sa défense de la femme animée, l'Église est appelée à subir encore la malveillance des ignorants. ■

ANDRÉ GABBAR

Agrégé et docteur en Histoire.

Propos recueillis par Philippe Maxence

Au XII^e siècle s'est opéré un renouveau longtemps occulté d'où émerge au siècle suivant le chevalier lettré maîtrisant le latin, apprenant la bienveillance, cultivant l'amour courtois, pratiquant sa foi et s'adonnant à la lecture de la Bible et du Livre d'Heures. Grâce aux clercs, amour de Dieu et amour des lettres fleurissent dans ce printemps de la civilisation chrétienne où tout reverdit. Historien du Moyen-Âge, Martin Aurell rappelle l'importance de la culture en ce siècle de renaissances.

► Martin Aurell : Non, le chevalier n'était pas une grosse brute

Qu'avez-vous voulu dire exactement avec le titre de votre livre :
Le chevalier lettré ?

Martin Aurell : En fait, cette expression (*miles litteratus*) apparaît dans les sources médiévales. Elle renvoie au chevalier qui connaît à la fois les lettres et le latin, car être lettré au Moyen-Âge implique maîtriser la langue de Cicéron, dans laquelle se trouvent jusqu'au XI^e siècle toutes les œuvres écrites. C'est la langue traditionnelle de lecture, la langue classique, la langue prestigieuse, héritée de l'Empire romain. C'est surtout la langue sacrée du christianisme et de tous les ouvrages philosophiques ou théologiques. Le lettré est ainsi celui qui connaît le latin, dont l'apprentissage est logiquement difficile, surtout dans l'espace germanique. Le posséder exige un investissement important.

Votre livre recouvre quand même une réalité beaucoup plus large.



Le chevalier acquiert avec la culture un savoir, une érudition mais aussi une formation complète.

“
Au Moyen-
Âge,
la culture
vise la
personne
dans son
intégralité.”

Au Moyen-Âge, la culture n'est pas seulement un savoir, une érudition, mais elle vise la personne dans son intégralité. Elle est formation davantage qu'information. À travers les connaissances, l'homme cherche un progrès d'ordre moral. Le cas échéant, il s'agit d'acquérir une conduite aristocratique, propre à une élite se distinguant du commun. À l'époque, la culture est exclusivement entre les mains des clercs, qui transmettent des valeurs humanistes, stoïciennes, parce que cela fait partie de la tradition classique romaine héritée de Sénèque et de Cicéron, qui reprennent à leur tour Socrate, Platon ou Aristote. Pour ces intellectuels, l'éducation est une affaire clef, essentielle et vitale même. Le système pédagogique romain repose sur le précepteur qui transmet certes un « savoir », mais aussi une « sagesse ». Son but est de former l'honnête homme, associant en sa personne l'*honestum*, mais aussi l'utile (efficace), selon un binôme cher à Cicéron. L'efficacité était recherchée pour améliorer le fonctionnement de la République, mais elle ne pouvait qu'échouer sans la droiture des gouvernants. Aux XII^e et XIII^e siècles, toutes ces valeurs ont été assumées par le christianisme. L'œuvre morale et politique de Cicéron est, par exemple, lue à travers l'adaptation d'Ambroise de Milan, maître d'Augustin d'Hippone, le plus grand théologien latin, qui était lui-même professeur de rhétorique ou pédagogue avant sa conversion. Les valeurs classiques ont donc été christia-

nisées. C'est par conséquent, après avoir été, en quelque sorte, baptisées par les valeurs évangéliques, qu'elles ont été transmises à l'aristocratie. Au Haut Moyen-Âge, en l'absence d'un État fort, la coercition extérieure sur la noblesse est faible. Ses membres doivent apprendre à se contrôler. Leur apprentissage de la patience, d'une certaine bienveillance ou douceur, notamment à l'égard de leurs sujets, est une condition *sine qua non* de la préservation de l'équilibre social.

Et entre aristocrates ?

En principe, au sein de la noblesse romaine ou du groupe des chefs de guerre germaniques, il existait un certain respect. On se ménageait parfois sur le champ

de bataille, à charge de revanche ou en échange de rançon. Il n'empêche que la christianisation a accentué ce trait au Moyen-Âge. Songeons, en contrepartie, aux shoguns et samourais japonais si proches, sur bien des points, des chevaliers occidentaux. Dans le Japon médiéval, la décapitation de l'adversaire blessé ou le suicide du guerrier défait sont largement répandus. Du reste, les observations ethnologiques sur les élites combattantes de populations sans contact avec le christianisme relèvent presque toujours des comportements similaires. C'est le cas, par exemple, des Nuer soudanais étudiés par Edward Evan Evans-Pritchard au début du XX^e siècle. L'idéal évangélique, trans-



Martin Aurell, professeur d'Histoire du Moyen-Âge à l'Université de Poitiers, membre de l'Institut universitaire de France, dirige la revue *Cahiers de civilisation médiévale*.

Suite page 14 >>>

➤➤➤ Suite de la page 13

mis par l'Église, tend à réprimer la violence brute. Aux XII^e et XIII^e siècles, les sermons qui s'adressent spécifiquement au chevalier le morigènent contre son usage incontrôlé des armes. Ils pointent surtout la colère, tentation principale du guerrier nobiliaire, aiguïée par deux autres péchés capitaux : d'une part, la convoitise, fomentant pillages et exactions et, d'autre part, l'orgueil qui pourrait pousser à mépriser autrui sous prétexte de l'ancienneté du sang. Les taxes illégales perçues sur les paysans et les marchands sont traités alors de « mauvais usages » par les clercs. En effet, le pas séparant la redevance, entérinée par la coutume ou négociée avec la communauté villageoise, et la rapine est souvent allégrement franchi. On raconte d'Alain de Lille, un théologien célèbre à la fin du XII^e siècle, qu'après avoir fait admettre à des chevaliers venus à son cours que la forme la plus accomplie de courtoisie était la largesse et la générosité dans le don, il leur avait fait reconnaître, à la façon de la maïeutique de Socrate, qu'*a contrario* la vilenie la plus rustre était de prendre le bien d'autrui. *Ergo*, les chevaliers, conclut le prêtre, sont les plus vilains ou asservis des hommes. Les nobles entendent souvent ce type de discours, et leurs comportements en sont modifiés.

Y a-t-il le même constat concernant l'attitude du chevalier vis-à-vis des femmes ?

Comme pour la mitigation de la brutalité à la guerre ou comme l'abaissement des redevances perçues sur la paysannerie, l'amour courtois n'est pas une valeur explicitement chrétienne. Il n'empêche que l'Église a encouragé une autre conduite vis-à-vis des femmes, ne serait-ce qu'en enseignant que le consentement dans le mariage était un élément constitutif du sacrement. Il n'y a pas de mariage sans l'accord explicite du fiancé et, moins évident pour les mœurs du temps, de la fiancée. Cette idée a beaucoup compté pour la promotion de la femme dans un monde masculin de guerriers. Il se pourrait aussi que, du moins en partie, se contraindre à accéder à la dame

Les valeurs classiques ont été christianisées.

par paliers successifs, au cours d'un processus extrêmement codifié par la *fin'amors* des troubadours, dérive de l'éthique chrétienne prônant la maîtrise de soi ou soulignant la supériorité de l'union des âmes sur celle des corps. Cela dit, il ne faut jamais oublier que l'amour courtois est presque

toujours extraconjugal, une sorte d'exutoire au mariage contraint et forcé, imposé par des stratégies matrimoniales se mêlant inextricablement à des stratégies patrimoniales. L'Église ne pouvait pas admettre l'adultère, même idéalisé dans la poésie. C'est, somme toute, un problème complexe.

On imagine aussi que l'accès aux lettres et à la langue latine a renforcé la foi du chevalier ?

Effectivement la maîtrise du latin a permis à l'aristocratie d'accéder aux livres de prières, et aussi à la Bible par la lecture directe du Nouveau Testament et de bien des passages de l'Ancien, commentés et glosés par les exégètes. Certains historiens ont présenté parfois de façon trop tranchée, conflictuelle même, les relations entre le



Saint Augustin fut lui-même professeur de rhétorique et pédagogue avant sa conversion.

clergé et le chevalier. Certes, il y a beaucoup de valeurs qui les opposent, mais en même temps, ils viennent des mêmes familles. Souvent les cadets deviennent prêtres et les aînés s'occupent de la seigneurie familiale. Entre eux, les relations ne s'estompent jamais. Du reste, les jeunes chevaliers passent quelques années dans un monastère pour prendre des cours auprès des moines. Par la suite, ils fréquentent assidûment le chapelain de leur château. Plutôt qu'une opposition, il y a donc une interaction continue, enrichissante de part et d'autre. Le clerc est à la fois intellectuel et prêtre. À son contact, le chevalier se cultive, mais il approfondit aussi sa vie spirituelle. Ses mœurs se civilisent. À partir du XIII^e siècle, nous avons affaire à une noblesse qui est beaucoup plus au service de la société et du roi, dont l'autorité découle largement du sacre, de l'onction par l'évêque.

Nous voyons l'émergence des chevaliers lettrés, au XIII^e siècle. Est-ce à dire qu'avant il s'agissait d'une « brute » ?

Avant le XIII^e siècle, il existait des éléments de culture. À l'époque carolingienne, toutefois, cet accès au savoir n'était vraiment possible que dans l'entourage immédiat des rois et des princes parce qu'ils avaient les moyens de s'offrir des manuscrits qui étaient extrêmement rares et chers. Alors qu'à partir du XII^e siècle, il y a beaucoup plus d'enseignants, beaucoup plus de livres aussi, beaucoup plus de manuscrits qui sont copiés, ne serait-ce qu'en raison de l'avènement du papier en Occident.

L'apparition du papier joue donc un rôle important ?

C'est un aspect matériel, mais qui compte beaucoup. Avec l'apparition du papier, les ouvrages deviennent meilleur marché, les ateliers d'écriture se répandent, notamment dans les villes alors qu'avant il n'y avait pratiquement que les monastères pour copier les manuscrits. C'est comme une espèce de cercle vertueux. Il y a de plus en plus de professeurs, donc il y a de plus en plus d'élèves. Il y a de plus en plus de lec-



L'amour courtois dérive de l'éthique chrétienne qui souligne la supériorité de l'union des âmes sur celle des corps.

teurs, de personnes qui ont fait des études, des intellectuels. Il y a de plus en plus de libraires et des bibliothèques. C'est ce qu'on appelle la renaissance du XII^e siècle.

Vous confirmez ce concept historique ?

On a beaucoup insisté sur la renaissance du XVI^e siècle, mais le Moyen-Âge a connu plusieurs renaissances, en particulier celle du IX^e siècle sous les carolingiens, et puis celle du XII^e siècle

ensuite après une certaine parenthèse, même si, sur ce point encore, il ne faut pas exagérer et si les historiens ne parlent plus du X^e siècle comme du « siècle de fer ». Sur le plan de la culture, la renaissance carolingienne ne concernait guère que l'entourage de Charlemagne et les très hautes familles alors que celle du XII^e siècle est beaucoup plus large. Elle touche des pans entiers de la société. La croissance urbaine y est pour beaucoup.

Suite page 16 >>>

➤➤➤ Suite de la page 15

En quoi est-ce vraiment une renaissance ? Et que met-on d'ailleurs sous ce terme pour le moins ambigu ?

Il est intéressant de noter que les textes du XII^e siècle n'emploient pas le terme de renaissance. Ils parlent plutôt de renouveau ou ils évoquent l'idée de reverdir, comme pour la végétation au printemps. Vous serez surpris, peut-être, de savoir qu'ils parlent aussi de modernité : en latin *modernitas* dérive de *modo*, « maintenant ». Les intellectuels ont alors conscience d'une certaine nouveauté, de mutations en cours. Ils insistent aussi sur la réforme grégorienne, tandis que la querelle des Investitures prend fin. Plus que par le passé immédiat, l'Église marque désormais ferme-

ment la différence entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, en donnant au clergé une place presque exclusivement centrée sur le sacré, même si, bien entendu, son rôle éducatif reste capital y compris pour la culture profane. Cette renaissance ne rejette nullement la tradition, le legs des ancêtres. Cet attachement au passé, tout comme son théocentrisme, n'aura guère plus cours au XVI^e siècle. C'est la phrase célèbre des années 1150 : « *Nous sommes des nains sur des épaules de géants.* » Elle est très significative. Elle résume bien la participation à une grande effervescence intellectuelle, mais aussi l'expression d'une dette de gratitude immense envers les prédécesseurs. Cette renaissance ne repose donc pas sur du « passé faisons table rase », mais au contraire sur une continuité.

Pour revenir au sujet même du chevalier lettré, donc, à partir de quand se met-il à lire et que lit-il ?

Pour bien répondre à votre question, il faut avoir en tête qu'à l'époque la nourriture est associée à l'éducation. *Nutrire* veut aussi bien dire alors « nourrir » qu'« éduquer ». L'archéologie découvre des abécédaires sur des assiettes ou sur des bols. La soupe aux lettres existe également. Pendant ses toutes premières années, l'apprentissage est donné par la mère, nourricière s'il en est. Dans tout château, il existe une sorte de gynécée, réservé à l'épouse du seigneur, ses dames d'honneur et ses servantes. Dans cet espace, l'enfant est tout de suite en contact avec le livre par excellence de sa mère : le Livre d'Heures, le psautier. C'est elle qui lui apprend à épeler, recourant au texte sacré. Dans les représentations iconographiques, on voit apparaître souvent le verset du psaume 50 : *Domine labia mea aperies* (« Seigneur, ouvre mes lèvres »), qui revient de façon réitérative dans les heures récitées à plusieurs moments de la journée. Or, s'il renvoie avant tout à la prière vocale, il est aussi applicable à la labialisation par laquelle tout enfant épelle lentement les syllabes qu'il apprend à lire. Autre motif iconographique extrêmement populaire à partir du XIII^e siècle : sainte Anne apprenant à la Vierge, sa fille, à lire sur un livre ouvert qui contient aussi les prophéties messianiques. Marie elle-même lit au moment de l'Annonciation. Ce thème qui n'est pas dans les Évangiles apparaît pour la première fois sous la plume de saint Ambroise. Il témoigne encore du lien très étroit entre féminité et lecture.

Est-ce à dire que le Livre d'Heures est alors le seul ouvrage disponible ?

C'est le livre par excellence. Il y a une réelle familiarité avec lui et la lecture en général contient alors une dimension religieuse. C'est typique d'une société à faible alphabétisation. Le Livre d'Heures est alors le principal ouvrage à disposition dans le château, même s'il y a aussi des Évangélistes qui contiennent des passages du Nouveau Testa-



Du temps de Charlemagne seul son entourage et les très hautes familles bénéficiaient sur le plan culturel de la renaissance carolingienne.

“
L'enfant
est vite
au contact
avec
le livre
par
excellence
de sa
mère :
le Livre
d'Heures,
le psautier.

ment, surtout de la Passion. On a dit parfois que l'Église interdisait la Bible aux laïcs au Moyen-Âge, mais c'est inexact. La Bible était disponible, accompagnée des riches commentaires de la patristique ancienne et de l'exégèse plus récente : la *Glosa continua*. Nous avons des exemples de traductions des Saintes Écritures dès la fin du XII^e siècle. Marie, comtesse de Champagne, fille de Louis VII et d'Aliénor d'Aquitaine, en a obtenu une en français. Sainte Marguerite, reine d'Écosse, possédait son propre évangélaire, conservé de nos jours à la bibliothèque bodléienne d'Oxford. L'accès à la Bible est donc fréquent, même s'il comporte toujours des commentaires en raison de l'importance de la tradition dans l'Église médiévale.

Quand le jeune quitte sa mère pour être formé chez le seigneur, que devient-il ?

Il perd contact avec la lecture sauf dans les veillées où on peut lui lire des li-

vres. Nous sommes dans une époque qui reste principalement orale mais où l'écrit prend de l'importance. On lit donc à haute voix, et en groupe. Cette forme de lecture est essentielle à la veillée

aristocratique, moment privilégié de la sociabilité de cour. C'est donc une « oralité mixte », où l'écrit est présent. L'écrit

Suite page 18 >>>



Les Petites Heures de Jean de Berry, grand mécène, fils, frère et oncle de trois rois de France, témoigne de l'art de l'enluminure au Moyen-Âge tardif.

»»» Suite de la page 17

transite très souvent par la voix. En cela il est perçu d'une façon bien différente des héritiers de la « galaxie Gutenberg » que nous sommes. Au Moyen-Âge, le jeune garçon entend, écoute, plus qu'il ne lit, des chansons de geste et des romans de chevalerie. Certains d'entre eux peuvent faire des séjours dans des écoles monastiques ou paroissiales, voire apprendre d'un précepteur à la maison. S'ils savent lire, ils savent écrire aussi, ce qui demande une technique sophistiquée et une grande application. Le parchemin est très cher et il n'est pas question de le gâcher.

Globalement, quel est alors le but de la lecture ?

Dans les années 1968, certains historiens affirmaient qu'elle servait tout simplement à enrôler et à contrôler,

mots dérivant précisément des « rouleaux » de parchemin si fréquents à l'époque médiévale. L'écriture aurait été inventée dans les sociétés anciennes pour réduire les gens en esclavage. Cette

Il y a le goût gratuit pour les belles lettres.

idée a été promue par quelques ethnologues, fiers de la culture orale des peuples qu'ils étudiaient. En conséquence, il n'y aurait pas de gratuité, pas de l'art pour l'art, pas de plaisir de la lecture, pas d'envie de se cultiver ou de passer ensemble un bon moment autour d'un livre. Certes, il y a toujours une écriture administrative ou pragmatique qui fait progresser l'État. De même, pour bien gérer une seigneurie ou pour passer un contrat, vous avez intérêt à savoir lire, écrire et compter, de plus en plus en chiffres arabes. Mais il y a aussi le goût gratuit pour les belles lettres. Les nobles aiment briller, composer des vers et les interpréter à l'aide d'instruments musicaux, au cours des veillées. Appartenant encore à une civilisation orale, ils possèdent une mémoire d'éléphant et une réelle facilité pour rimer, pour versifier, lors de soirées qui reposent sur des échanges de vers. À la rigueur, c'était un plus d'être cultivé, une forme élaborée de distinction, vous apportant du prestige et de l'honneur, valeur suprême dans l'aristocratie. Cette gratuité, si elle en est, de la culture médiévale nous a donné de très grandes œuvres réalisées par des laïcs. On peut évoquer, par exemple, pour la fin du XII^e siècle, Marie de France, la première femme poète en langue française, dont les *Lais* conservent encore une fraîcheur inouïe.

La lecture comporte aussi une fonction politique. Vous parlez aussi de la place du chevalier combattant par rapport au roi.

Nous sommes face à un paradoxe. Le roi doit être quelqu'un de cultivé comme Alexandre le Grand qui reste le modèle. Celui-ci a été éduqué par le plus grand des philosophes, Aristote, et à ce titre il possède la sagesse. En même temps, c'est le plus grand conquérant de l'histoire et un très grand guerrier. Mais il y a aussi de la méfiance qui vient du *Victor victus* : le « vainqueur vaincu » par ses propres passions, qu'incarne parfaitement Alexandre. Capable de conquérir le monde, il a été incapable de conquérir sa propre colère, sa propre luxure, sa propre ébriété. Ce goût pour la boisson lui vaut même d'être tué au cours d'une orgie. C'est l'ambiguïté du personnage, païen certes. Pourtant, l'idée



Les nobles aiment briller, composer des vers et les interpréter à l'aide d'instruments musicaux. Ici, un troubadour joueur de vielle.



Alexandre le Grand fut un modèle d'homme cultivé et de conquérant. Et pourtant, l'emprise de ses passions sur lui provoqua sa déchéance.

Un roi
doit
posséder
aussi bien
la force
que la
sagesse.

prévaut qu'à son instar un roi doit posséder aussi bien la *fortitudo*, la force, que la *sapientia*, le savoir avec cette connotation de sagesse, devenue la vertu cardinale de la prudence pour les chrétiens.

Est-ce que l'aristocrate qui accède à la lecture a l'impression de participer à cette grandeur royale ?

Oui. Après l'époque carolingienne, il y a une chute des attributions régaliennes qui se retrouvent au niveau des ducs, des comtes ou des seigneurs. C'est vrai pour le gouvernement des principautés et des seigneuries, mais aussi pour les rituels. L'adoubement, rite d'initiation intégrant l'adolescent au monde adulte des guerriers, emprunte bien des formules, comme celle du respect de la veuve et de l'orphelin, au sacre royal. L'accès au savoir qui est le propre de la royauté de l'époque est aussi un signe d'un certain pouvoir régalien déposé dans les mains de la chevalerie. Le chevalier ne se contente pourtant pas de récupérer une portion de l'autorité royale, il imite

aussi le roi savant, tandis que les intellectuels lui redisent l'adage : « Un roi illettré est comme un âne couronné ».

Quel rapport s'établit entre ce chevalier lettré et les clercs dont la maîtrise de la culture était une des particularités ? Est-ce que cela peut déboucher à un moment sur des rapports conflictuels ?

Il peut y avoir des conflits, c'est évident, et l'on pense au meurtre de Thomas Becket. Le phénomène des évêques assassinés est assez répandu en Occident, souvent parce qu'ils étaient mêlés à des affaires temporelles. Pour des questions matrimoniales aussi, parce que les évêques tentent d'imposer le mariage d'après les Évangiles. Ils sont stricts pour l'indissolubilité, l'unicité ou le rejet de la consanguinité. Les nobles n'ont pas du tout le même comportement. Ils cherchent à acquérir un patrimoine par le mariage. Les pierres d'achoppement et les conflits graves existent. C'est indéniable. Mais les ar-

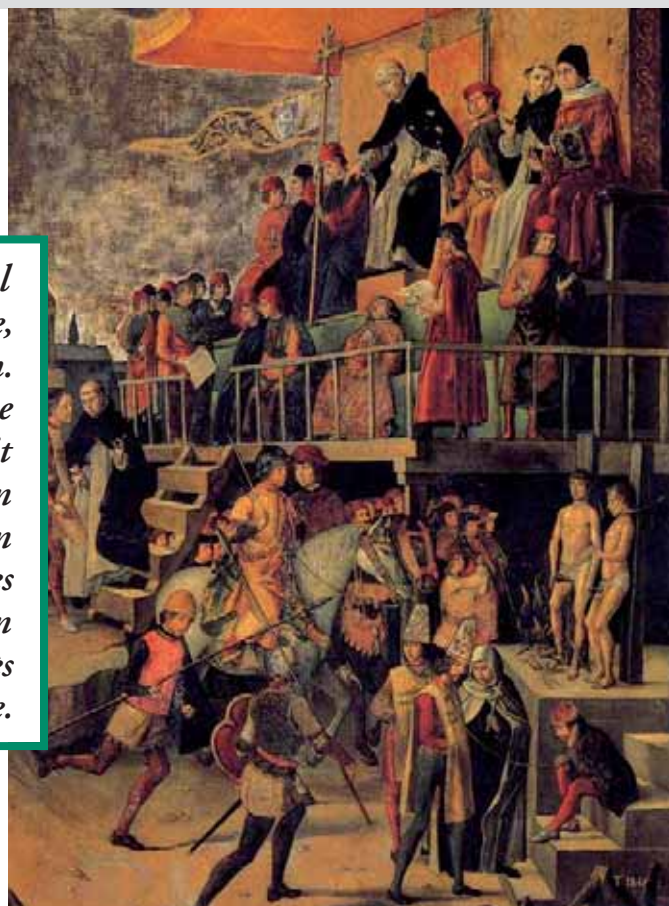
rangements dans ce monde médiéval si divers sont encore plus fréquents. En même temps, les évêques ont une arme terrible : l'excommunication. Dans la théorie des deux glaives, elle est bien plus redoutable que l'épée matérielle, car elle tue l'âme, supérieure au corps. Mais la peur de l'enfer est un moyen peu efficace, du moins à la longue, pour transformer les comportements. Les clercs sont engagés dans une pastorale bien plus profonde et de longue haleine. Elle se fonde sur la transmission de l'amour de Dieu et de l'amour des lettres, pour reprendre le titre d'un livre du grand médiéviste dom Jean Leclercq, que Benoît XVI a rendu célèbre par son discours aux Bernardins (1).



Martin Aurell, *Le Chevalier lettré*, Fayard, 540 p., 26 €.

1. Dom Jean Leclercq, *L'Amour des lettres et le désir de Dieu*, Cerf, 278 p., 28 €.

Trois écueils font de l'Inquisition le mal absolu à condamner : l'anachronisme, la généralisation et l'exagération. Pourtant, si la Révolution française et les idéologies du XX^e siècle ont fait des millions de victimes, l'Inquisition a condamné et fait exécuter environ 10 000 personnes. Des chiffres révélateurs à comparer. L'Inquisition représente en fait des réels progrès en matière de justice.



Le spectre de l'Inquisition

Par **Éric Picard**

Dans la légende noire de l'Église catholique, le spectre de l'Inquisition est régulièrement brandi, et très souvent pour faire taire les catholiques. Ce long combat contre l'Église a marqué durablement les esprits, y compris catholiques, au point qu'il y aurait une évidence du mal absolu que serait l'Inquisition. Essayons donc historiquement d'y voir plus clair, en commençant par éviter trois écueils.

Celui des anachronismes : la répression, la violence, la torture et la peine de mort suscitent chez la plupart de nos contemporains une véritable répulsion, tout comme la guerre. N'oublions pas toutefois qu'en France le bague n'a été aboli qu'en 1938 et la peine de mort pour les criminels en 1981 ! L'idée que la foi chrétienne puisse structurer et animer la vie sociale et politique semble aujourd'hui incongrue, choquante et inadmissible pour ceux qui pensent que les libertés et les droits de l'Homme sont l'unique absolu, y compris contre l'intérêt de la société et le bien commun. Or les Inquisi-

tions (1231-1834), notamment l'Inquisition médiévale, s'inscrivent dans un contexte historique précis, où la foi chrétienne est une réalité si importante et vitale qu'elle mérite d'être défendue contre les hérésies. La médiéviste Régine Pernoud affirmait que « *l'Inquisition fut la réaction de défense d'une société pour laquelle, à tort ou à raison, la préservation de la foi paraissait aussi importante que de nos jours celle de la santé* ».

Trois Inquisitions sur plusieurs siècles

Celui des généralisations simplificatrices et abusives :

il y a trois Inquisitions, médiévale, espagnole et romaine, avec d'importantes différences, sur un espace et une période immenses (six siècles). Insister lourdement sur quelques cas exceptionnels et spectaculaires permet-il de faire œuvre historique ? Que dirait-on d'un historien qui dans un siècle décrirait la justice française de notre époque à la lumière principale des affaires Grégory (Villemin) ou d'Outreau ?

Celui de l'exagération polémique du nombre des exécutions capitales dues à l'Inquisition. Les chiffres les plus fantaisistes circulent : plusieurs centaines de milliers de

victimes ; les estimations sérieuses aujourd'hui tournent autour de 10 000. Car il ne faut pas oublier que la dénonciation de l'Inquisition est une arme de combat et de guerre contre l'Église catholique et le catholicisme : les hérétiques médiévaux coupables de maintes violences se posant en victimes, et c'est de bonne guerre ; les protestants, ce qui permet au passage d'éviter d'évoquer la dictature de Calvin à Genève, les violentes persécutions anticatholiques et la multitude de sorcières brûlées dans les pays protestants (plusieurs dizaines de milliers, notamment au XVII^e siècle) ; les Lumières de la modernité qui rêvent d'un monde sans Dieu ou contre Dieu.

La justice mieux rendue

La création de l'Inquisition au XIII^e siècle marque de réels progrès en matière de justice.

D'abord en confiant à un tribunal, c'est-à-dire une institution de justice, des hérétiques dont l'impopularité était telle qu'ils étaient l'objet de la violence aveugle des foules ou des autorités politiques : ils étaient ainsi soustraits au lynchage.

Ensuite cette institution de justice, même si elle n'offre pas aux prévenus toutes les garanties de nos procédures modernes et démocratiques, comporte bien des éléments originaux qui la différencient des justices ordinaires de l'époque : l'instruction est inquisitoire et secrète (recherche par voie d'enquêtes et de questionnements). Le tribunal de l'Inquisition cherche avant tout à établir la vérité au nom de l'intérêt de la société (comme le ministère public). Il s'écarte de la procédure accusatoire du droit romain où le juge arbitrait les litiges entre deux parties argumentant chacune en sa faveur. De plus le dénonciateur calomnieux subit la peine encourue par celui qu'il a dénoncé. Pour l'historien Bartolomé Bennassar, « *l'Inquisition, par ses méthodes d'investigation et le fonctionnement de son tribunal, a contribué à inventer les règles d'une procédure nouvelle* », débouchant à terme sur le système juridique contemporain, à cette nuance près que l'accusé y était présumé coupable. Les enquêtes scrupuleuses offrent cependant des garanties aux prévenus. L'accusé peut réfuter les accusations de l'inquisiteur et récuser certains témoins. Il peut aussi produire des documents ou exposer des faits tendant à prouver l'inanité des charges portées contre lui.

Enfin cette institution est confiée à des professionnels dotés de manuels très codifiés et soucieux du droit. En 1246, le concile

régional de Narbonne demande que la condamnation soit portée exclusivement après un aveu formel, ou au vu de preuves irréfutables. Mieux vaut, estime l'assemblée, relâcher un coupable que condamner un innocent. Pour obtenir cet aveu, la contrainte peut être utilisée : soit par la prolongation de l'emprisonnement, soit par la privation de nourriture, soit enfin par la torture. Le recours à la torture est rare et contesté. Longtemps l'Église y a été hostile. En 866, le pape Nicolas I^{er} déclare que ce moyen « *n'était admis ni par les lois humaines ni par les lois divines, car l'aveu doit être spontané* ». Mais au XIII^e siècle, le développement du droit romain provoque le rétablissement de la torture dans la justice civile. En 1252, Innocent IV autorise de même son usage par les tribunaux ecclésiastiques, à des conditions précises : la victime ne doit risquer ni la mutilation ni la mort, l'évêque du lieu doit avoir donné son accord, et les aveux exprimés doivent être renouvelés librement

Suite page 22 ►►►



Le procès de Jeanne d'Arc, sous couvert de l'autorité de l'Inquisition, illustre la dérive politique de l'institution soumise ici au pouvoir des Anglais.



Combien de victimes innocentes ont dû passer sous le couperet de la guillotine de la Révolution française ?

►►► Suite de la page 21

pour être valables. Son usage doit demeurer exceptionnel. Face à d'incontestables abus dans l'usage de la torture, dès les années 1320, Bernardo Gui définit minutieusement le recours à la question. Au XIV^e siècle, l'inquisiteur Nicolas Eymerich la juge inefficace car « *les hommes faibles, à la première douleur, avouent même les crimes qu'ils n'ont pas commis* », quand d'autres « *supportent les plus grands tourments* ». Il existe de nombreux cas d'inquisiteurs qui ont été punis ou révoqués parce qu'ils ont failli à leur responsabilité.

La miséricorde et le pardon

Surtout, à toutes les étapes de la procédure inquisitoriale, la miséricorde et le pardon sont possibles et encouragés : elle commence avant le procès même par une période de prédications répétées (parfois plusieurs semaines) appelée sermon général et correspond à un « temps de grâce » où les accusés peuvent avouer et se sauver, et donc précisément obtenir grâce, ce qui arrête immédiatement les poursuites. Elle se termine par l'« *auto da fé* » (acte de foi) : cérémonie publique de pédagogie religieuse qui rétablit l'unité de la foi et de l'Église, en distinguant ceux qui abjurent leurs erreurs hérétiques et sont soumis à des pénitences rédemptrices et ceux

qui persistent dans l'hérésie et sont lourdement condamnés. En effet, la défense de la foi contre l'hérésie n'exclut pas, bien au contraire, la nécessité d'amender les coupables. Plutôt que de punir il vaut mieux chercher la conversion et la correction des coupables. Quelle justice pourrait ne pas avoir cette ambition ? En France, l'exécution des décisions de justice relève encore aujourd'hui de l'administration « pénitentiaire ». Aussi l'aveu de la faute mérite miséricorde, donc absolution et pénitence. La lutte contre les hérétiques est également liée à des enjeux politiques. La légende noire de l'Inquisition s'écrit lorsqu'elle se retrouve entre les mains du pouvoir laïc et politique qui, contrairement à l'Église, se montre impitoyable. L'affaire des Templiers, en 1307, illustre la dérive politique de l'Inquisition. Philippe le Bel souhaite éliminer ces religieux capables de s'opposer à son autorité. Ils sont condamnés à la prison à vie, sauf 56 chevaliers jugés relaps et voués au bûcher. De même le procès de Jeanne d'Arc, en 1430, illustre la volonté anglaise de proclamer l'illégitimité du roi de France, Charles VII, conseillé par « *une hérétique notoire* ». Mais l'exemple le plus saisissant est celui de l'Inquisition espagnole, celle de Torquemada, soumise depuis 1480 au pouvoir royal et non au pape.

Un nombre restreint de victimes

Malgré les progrès récents de la recherche historique sur la question de l'Inquisition, un bilan global et chiffré de son action est difficile à établir. Un million de personnes en tout auraient eu affaire à l'Inquisition au cours de sa longue histoire, pour des motifs plus ou moins graves. La plupart des délits sont véniels : blasphèmes, paroles malsonnantes, bigamie, concubinage, usure, livres prohibés. Les cas d'hérésies sont rares mais spectaculaires. La plupart des condamnés doivent payer des amendes ou reçoivent des peines spirituelles. Donc l'Inquisition poursuit une infime minorité de la population, en condamne une minorité et ne fait exécuter qu'une minorité (moins de 1 %) des condamnés, soit environ 10 000 personnes.

À la suite de Pierre Chaunu qui faisait remarquer que « *la Révolution française a fait plus de morts en un mois au nom de l'athéisme que l'Inquisition au nom de Dieu pendant tout le Moyen-Âge et dans toute l'Europe* », on peut se poser une question. La dénonciation de l'Inquisition ne sert-elle pas aussi à masquer les millions de victimes de la très anticatholique Révolution française (deux millions de Français de 1789 à 1815, dont un million de civils entre 1789-1799), et les dizaines de millions de morts du communisme russe et chinois ainsi que du national-socialisme allemand au XX^e siècle, ces idéologies manifestement antichrétiennes ? ■

ÉRIC PICARD

Agrégé d'Histoire, spécialiste d'Histoire religieuse et des idéologies politiques, professeur en classes préparatoires, chargé de cours à l'Université de Nancy II.

Les Borgia : l'Histoire réelle

Par l'abbé Christian-Philippe Chanut

Entre opprobre et contre-légende, le nom de Borgia illustré aussi par un saint François Borgia renvoie surtout au pape Alexandre VI. En dépit de ses faiblesses, ce pape assura la grandeur temporelle de Rome, défendit le Saint-Siège et l'intégrité de l'Église. Un bilan non négligeable.



Alexandre VI Borgia (1431-1503), un pape qui a fait parler de lui.

Sous la Monarchie de Juillet, entrant dans un salon où l'aboyeur venait de l'annoncer, le commandeur de Borgia entendit un prince cadet d'une maison cadette demander : « *Comment ose-t-on porter un nom pareil ?* » ; nul ne lui étant secourable, il maugréa que les rejetons du régicide n'avaient point changé de nom, et partit. Le monde se pressait alors (février 1833) au théâtre de la Porte-Saint-Martin pour la « *Lucrèce Borgia* » de Victor Hugo ; le commandeur, ulcéré de ce qu'on ne réputait sa famille que comme un repère « *de scélérats, d'incestueux, de meurtriers, d'assassins et d'empoisonneuses* », fit force réclamations, énumérant tout ce qu'il pouvait trouver de gens honorables parmi les Borgia, abandonnant à la légende noire Alexandre VI et ses enfants. Avec plus d'esprit et moins de convention, relativisant Machiavel, il eût lancé les feux de la critique contre tout ce que leurs ennemis avaient accumulé contre eux. Ainsi, tous s'accordèrent à les noir-

cir des plus abominables forfaits, jusqu'à l'apologétique catholique qui professe qu'aussi horrible soit la personne du pape, il ne peut doctrinalement errer, car à ce propos, nul ne peut rien reprocher à Alexandre VI ; d'autre part, la vie de saint François Borgia, arrière-petit-fils du pape et général des jésuites, est la vivante démonstration de l'économie tridentine de la grâce.

Des contradictions

Les protestants, les romantiques et les anticléricaux chargèrent tant la barque des Borgia, que d'honnêtes gens qui en furent agacés, soumièrent à une libre expertise les sources où ils relevèrent des contradictions et des incohérences, des falsifications et des mensonges. De crédules propagandistes, croyant faire de l'apologétique, forgèrent une contre-légende ridicule où Alexandre VI devenait un saint de vitrail odieusement calomnié par un parti d'écrivassiers et de saltimbanques. De pa-

Suite page 24 ►►

►►► Suite de la page 23

tients chercheurs, curieux de débrouiller la vérité de la légende, fouillèrent ce gros amas d'opprobre où les Borgia étaient engloutis ; ils exhumaient déjà l'Histoire réelle, quand Léon XIII ouvrit les archives secrètes à Ludwig von Pastor. Apparut alors un Alexandre VI qui, situé en son temps, perdait beaucoup de son originalité. S'il fallait se livrer au jeu des comparaisons, tout étant bien pesé, il se pourrait bien que le deuxième pape Borgia, malgré ses abominables péchés, inspire plus de sympathie que nombre de ses congénères où, à pareille époque, on chercherait en vain un saint. La douteuse déclinaison des ignominies et des friponneries attribuées aux Borgia n'a pas d'autre but que de relativiser le ministère papal. La suprême bêtise serait de mettre Alexandre VI entre parenthèses,

comme une sorte de vacance dans l'Histoire de l'Église, car si un seul conclave légitimement et librement réuni a failli, tous les conclaves sont faillibles.

L'Élu de Dieu

Le Saint-Esprit, imploré par la prière instante de toute l'Église, ne peut-il pas tout ce qu'il veut ? Puisqu'il est l'ultime maître de tous les conclaves, l'Église doit assumer Alexandre VI et le reconnaître comme l'Élu de Dieu pour son temps, ce qui n'équivaut ni à une béatification ni à une absolution. Aussi saint soit-il, un pape est un mauvais pape si, élevé au-dessus des factions, il ne conduit pas l'Église à travers les écueils du temps, en lui conservant l'intégrité de la foi.

Lors de l'élection d'Alexandre VI (11 août 1492), on ne dénonça pas ses turpitudes qu'il ne cachait pourtant pas, mais une indéniable corruption ; à bien

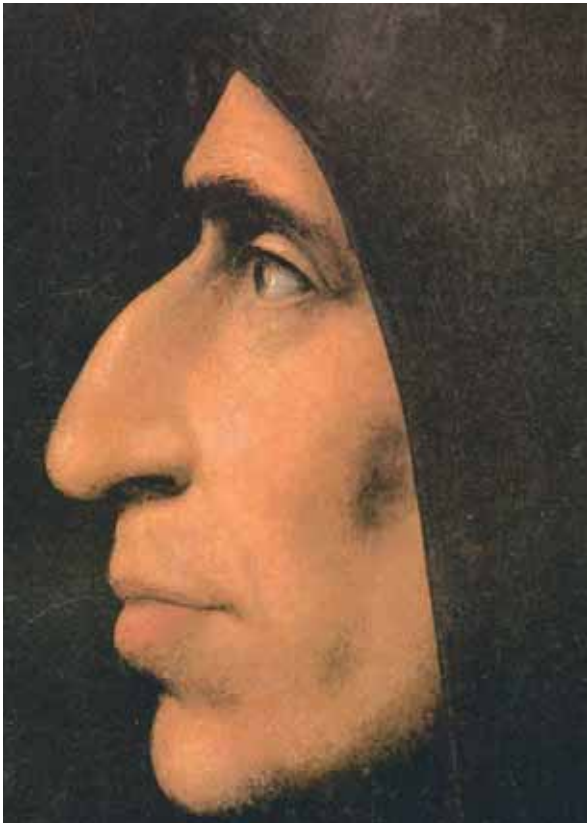
En dépit de ses excès, Alexandre VI administra justement ses États.

regarder, le grand corrupteur fut Julien della Rovere (futur Jules II), fruit du népotisme de son oncle (Sixte IV), qui, candidat du roi de Naples et de ses condottieres, reçut aussi de l'argent de la France et de Gênes, ce qui lui permit de dépenser immensément plus que Rodrigue Borgia qui payait surtout en promesses, d'ailleurs tenues. Aux trafics dont il usa sans vergogne, le Bor-

gia joignait une fascinante séduction intellectuelle et une redoutable habileté politique qui surent fédérer des contraires contre l'agression haineuse de son adversaire. Adroit manœuvrier, il était rompu au gouvernement de l'Église dont il était, depuis trente-cinq ans, le vice-chancelier. Outre qu'il eut la confiance de cinq papes, il bénéficiait du souvenir de son oncle, Calixte III (1455-1458), qui avait été lissé par les pratiques de Sixte IV et de sa tribu, pour se cristalliser autour des trois défaites turques : la reprise de Belgrade (14 juillet 1456), la victoire de Scanderberg à Tomornitza (juillet 1457) et la victoire navale du cardinal Scarampo à Metelin (août 1457). En dépit des excès du népotisme et du clientélisme qui n'étonnaient alors personne, Alexandre VI tint fermement et administra justement ses États, travaillant à l'équilibre de l'Italie ; il contenait les Turcs et encourageait la réformation ecclésiastique. En envahissant l'Italie (1494), le roi de France provoqua une durable instabilité, obligeant le pape à une politique de bascule où il n'eut aucun scrupule à faire feu de tout bois, mais où il garda l'intégrité de l'Église. Il était assez influent pour partager le Nouveau Monde entre l'Espagne et le Portugal (4 mai 1493). En ce temps-là, l'Église souffrait encore des séquelles du grand schisme d'Occident qui avait fait douter de sa nécessaire unité sous l'autorité d'un seul. L'appel au concile général, comme supérieur au pape,



Le Palais Borgia à Pienza, acheté en 1463 pour le cardinal Rodrigue Borgia, futur pape Alexandre VI.



Parmi les sujets dont dut s'occuper le pape : le cas de Savonarole, dont l'illuminisme était un danger pour l'Église.

retentissait encore, alors que les Églises particulières affirmaient leurs libertés qui servaient les princes.

Face aux pouvoirs laïcs

Les pouvoirs laïcs qui prétendaient ne devoir des comptes qu'à Dieu, trouvaient en eux seuls le principe de leur légitimité. Pour survivre, les petits États devaient choisir leur camp dans la compétition des grands que nul dessein commun ne fédérait plus, pas même la croisade contre les Turcs à quoi les appelèrent tous les papes ; sous Alexandre VI, Gonzalve de Cordoue remporta quelques victoires navales ; l'égoïsme des grandes puissances et l'avidité commer-

ciale de Venise empêchèrent de mieux faire. Pour influencer les princes, il fallait que le pape déploie l'appareil de puissance des plus grands souverains et régnât somptueusement sur un État militairement et diplomatiquement fort qui, à tout le moins, dominât les États italiens ; dans les États pontificaux, l'art était d'opposer les clans pour que leurs ambitions contrariées fussent les moteurs de leur affaiblissement. Pour garder bien en main les mécanismes ecclésiastiques et temporels, les papes donnaient les postes importants à leurs proches, singulièrement à leur famille dont il fallait garantir l'avenir ; par le manie- ment des influences, des places, des avoirs et des

biens, ils récompensaient leurs fidèles, s'achetaient des clients et divisaient leurs adversaires. Entrant dans toutes les intrigues italiennes, les papes durent mener des guerres où l'étranger s'intéressait fort. Persuadés que le vieux temps s'en allait inexorablement, ils prirent la mesure des changements politiques et économiques ; comprenant vite qu'ils ne pouvaient les conjurer, ils tâchèrent d'y sauvegarder l'unité de la religion dont le Saint-Siège est le seul garant.

L'unité de la foi menacée

Plus que par les inextinguibles ambitions des princes que les papes jouaient tour à tour les uns contre les autres, l'unité de la foi était menacée par des mouvements rigoristes et apocalyptiques qui, pour être ordinairement ponctuels et circonscrits, contestaient tous la hiérarchie ecclésiastique et prêchaient en désordre quelques hérésies mal dégrossies, frustes héritages des vaudois, des fraticelles, des hussites et des lollards, à quoi s'ajoutaient les superstitions et la sorcellerie ; ainsi Alexandre VI, dont il faut souligner la patience, dut-il sévir contre Savonarole et contre divers courants bohémiens, moraves et lombards. Parce que les papes virent sur l'heure que le plus grand danger se nouait dans ces divers courants pessimistes, ils soutinrent obstinément le pari optimiste de l'humanisme, devenant les maîtres d'œuvre de la Renaissance dont Rome fut le creuset et l'illustration.

Aussi blâmables qu'ils pussent être par leurs mœurs et leurs usages, on ne saurait reprocher aux papes de la Renaissance d'avoir mal conduit l'Église à travers les périls du temps ; comme tous, Alexandre VI veilla aux missions, ne fût-ce qu'aux Amériques, encouragea les mouvements de la réformation, les écoles spirituelles et les travaux doctrinaux.

« Alexandre VI laissa dans l'Europe une mémoire plus odieuse que celle des Néron et des Caligula, parce que la sainteté de son ministère le rendit plus coupable. Cependant c'est à lui que Rome dut sa grandeur temporelle, et ce fut lui qui mit ses successeurs en état de tenir quelquefois la balance de l'Italie (...). Tout fut pour le Saint-Siège, à qui sa scélératesse fut plus utile que ne l'avait été l'habileté de tant de papes soutenue des armes de la religion. Mais ce qui est singulier, c'est que cette religion ne fut pas attaquée alors ; comme la plupart des princes, des ministres et des guerriers n'en avaient point du tout, les crimes des papes ne les inquiétaient pas. L'ambition effrénée ne faisait aucune réflexion à cette suite horrible de sacrilèges : on n'étudiait point, on ne lisait point. Le peuple hébété allait en pèlerinage. Les grands égorgeaient et pillaient ; ils ne voyaient dans Alexandre VI que leur semblable, et on donnait toujours le nom de Saint-Siège au siège de tous les crimes » (Voltaire : « Essai sur les mœurs », chapitre CXI).

ABBÉ CHRISTIAN-PHILIPPE
CHANUT

Docteur en Histoire, spécialiste
de l'Histoire moderne.

Rendant visible la bienveillance de Dieu offrant son pardon, les indulgences, dont les abus ont caché l'effet salutaire, furent vivement critiquées par Luther. Elles sont pourtant le fruit d'une longue évolution prodiguant le pardon de Dieu aux pénitents et répartissant les richesses spirituelles de l'Église.

Le scandale des indulgences

Par André Gabbar

Les mots de Martin Luther lancés en 1517 contre les indulgences sont mieux connus que le plaidoyer de leurs avocats : « *Les indulgences, dont les prédicateurs prônent à grands cris les mérites, n'en ont qu'un, celui de rapporter de l'argent* ». Mais derrière la polémique opportuniste il y a des faits que les catholiques ne peuvent taire sans passer pour des tartuffes : le pape Jules II († 1513) incitant les fidèles à acheter les indulgences pour assurer la construction de Saint-Pierre de Rome ; les tristes monnayages en vue d'obtenir la remise d'un nombre de jours de Purgatoire ; les banquiers Fuggger se faisant les intermédiaires de ce commerce au nom de l'Église.

Remise en ordre rapide

S'il y eut effectivement un scandale des indulgences, celui-ci ne dura toutefois qu'un temps relativement court, entre les années 1480 et 1530. Les abus flagrants furent corrigés par le concile de Trente qui en réforma la pratique. La papauté exigea la gratuité de l'indulgence en 1562 et prohiba son commerce sous peine d'excommunication en 1569. À côté de cette remise en ordre, le concile eut à cœur de rappeler que l'indulgence



Luther en déclenchant le scandale des indulgences attaquait l'Église dans ses mystères.



Le concile de Trente réforma la pratique des indulgences.

restait « *très salutaire au peuple chrétien* », sans malheureusement préciser la nature de son utilité. Par la suite, la piété populaire s'éloigna de l'indulgence, alors que celle-ci demeurerait une pratique légitime, ainsi que le défendit Paul VI en 1967 dans sa constitution *Indulgentiarum doctrina*. La critique religieuse du XVI^e siècle, qui s'était focalisée à dessein sur les indulgences, nous dissimule aujourd'hui la piété sincère des croyants qui, durant les cinq siècles précédents, y trouvèrent leur réconfort et leur espérance. Elle néglige surtout le véritable enjeu des débats théologiques autour de ce problème.

La bienveillance de Dieu

Parce que l'*indulgentia* désignait chez les Romains une remise de dettes, le terme signifia assez naturellement chez les Pères de l'Église la bienveillance de Dieu offrant son pardon. Or, autour des III^e-V^e siècles, la question du pardon agita l'Église latine en raison des *lapsi* (« relapses »), ces chrétiens qui avaient renié le Christ sous la pression des persécuteurs. Or, le reniement public était un acte

L'indulgence est la remise par Dieu de la peine temporelle du pécheur pardonné.

particulièrement grave qui brisait la cohésion de la Cité de Dieu, dans sa dimension à la fois terrestre et céleste. Les évêques devaient réconcilier les *lapsi* au sein de l'Église au cours d'une pénitence publique, conditionnée par une longue période de mise à l'épreuve. L'indulgence tire son origine de cette cérémonie qui réintégrait les relapses, sans avoir le caractère d'une absolution des péchés.

Entre les VII^e et XI^e siècles, deux nouvelles formes de pardon des fautes apparurent. Les moines irlandais, envoyés comme missionnaires sur le continent, diffusèrent leur pratique de la confession et de la pénitence tarifée. L'abbé écoutait en privé les fautes de ses frères et leur attribuait une peine fixée dans des « pénitentiels », le plus souvent des jours de jeûne ou des mortifications. Ils appliquèrent bientôt le même système aux laïcs dont ils avaient la cure : « *Le soldat qui tue au cours d'une guerre fera quarante jours de jeûne* », précise ainsi Bède le Vénérable († 735). Tout comme ces pénitences, les bonnes œuvres permettaient de racheter la faute commise. À la même période, les évêques et les papes, particulièrement Grégoire le Grand († 604), procédèrent à des absolutions personnelles (ou « absoutes »). Répondant à la demande d'un fidèle, le pontife – en tant que dépositaire du pouvoir de lier et de délier donné par le Christ à Pierre (Mt 16, 19) – sollicitait auprès de Dieu

Suite page 28 ►►

►►► Suite de la page 27

la rémission de ses fautes dans l'au-delà : « *Que Dieu t'absolve du lien de tes péchés* ». Avec le temps, ces formules devinrent plus affirmatives : « *Nous déclarons absous tes péchés* ». L'absoute était donc une prière d'intercession, et non une remise du péché. Mais, parce qu'elle était faite par l'Église, épouse du Christ, les prélats avaient une totale certitude dans l'obtention du pardon divin. L'évêque demandait une rémission qu'il savait déjà acquise.

Les diverses formes de pardon

Ces trois formes de pardon se confondirent autour des XI^e et XII^e siècles : la réintégration juridique dans l'Église par une cérémonie publique ; la confession privée de la faute, assortie d'une peine tarifée et d'une incitation aux bonnes œuvres ; l'absolution des péchés par une prière d'intercession immédiatement efficace. L'indulgence naquit de cette fusion. Elle devint la remise par Dieu, à la demande de l'Église, de la peine temporelle du pécheur pardonné, temporelle car limitée dans le temps, que ce soit sur terre ou dans l'au-delà ; la peine éternelle étant la damnation. Mais l'absolution de l'Église – et donc de Dieu – ne dispensait pas le pécheur d'une peine de satisfaction. Cette peine n'avait pas pour but d'incliner la bienveillance divine, puisque son pardon était déjà accordé, mais elle rendait justice à Dieu, offensé par le péché. Elle rééquilibrait le cosmos, ébranlé par la faute. Dans ce sens, les premières indulgences connues remontent au concile de Clermont (1095), au cours duquel Urbain II

lança la première croisade : « *Quiconque par seule piété, non pour gagner un honneur ou de l'argent, aura pris le chemin de Jérusalem en vue de libérer l'Église de Dieu, que son voyage lui soit compté pour seule pénitence* ». La croisade représentait, de par ses risques, une peine de satisfaction.

Les trois Églises

À partir du XIII^e siècle, afin de répondre aux attaques hérétiques, l'Église chercha à mieux cerner l'indulgence, dont la perception était indissociable du Purgatoire et de la communion des saints. L'Église militante des fidèles sur terre était en communion de foi avec l'Église triomphante des élus au Ciel, dont elle profitait de la prière. De la même façon, par solidarité d'âme, les



Le pape Paul VI

dans sa
constitution
Indulgentiarum
doctrina
défendit la
légitimité de
l'indulgence,
élément de
piété populaire.

vivants priaient pour les défunts de l'Église souffrante, c'est-à-dire au Purgatoire. On étendit donc au XV^e siècle l'indulgence au profit de ces défunts, car l'Église militante, à travers l'épiscopat, avait la faculté d'influer sur la miséricorde divine, au profit de sa « sœur », l'Église souffrante. « *Les âmes (des pécheurs repentants) sont purifiées après leur mort par des peines purgatoires et, pour qu'ils soient relevés des peines de cette sorte, leur sont utiles les prières des fidèles vivants* » (concile de Florence, 1439). Quel que soit leur état, les chrétiens participaient tous à la rédemption collective. Dieu restait libre d'accorder sa grâce, mais la foi des fidèles pouvait orienter celle-ci, car Dieu répond aux prières. Le bien accompli par les saints, appelé le « trésor de

l'Église », profitait aux vivants. Leur prière et leurs mérites venaient au secours des fidèles et compensaient la peine de satisfaction, car nulle pénitence terrestre ne pouvait être proportionnée à la gravité du mal commis. « *On ne remet pas toute la peine*, disait Thomas d'Aquin, *mais la peine de l'un est comptée pour l'autre* » (Suppl., q.25 a.1), c'est-à-dire que le saint prenait sur lui la peine du vivant et l'en libérait.

Un certain équilibre

Parvenue à ce stade, la théologie de l'indulgence avait trouvé un équilibre. Elle était devenue une forme non sacramentelle du pardon de Dieu accordé dans l'Église, parallèlement à la confession. L'indulgence avait toutefois un mérite supplémentaire par son recours à la communion des saints qui unifiait les trois

**Au
confessionnal,
Dieu attend
l'homme
pécheur pour
lui offrir
son pardon.**



**L'indulgence :
une piété
d'exception,
indissociable
de l'autorité
qui la
délivrait.**

Églises. Son caractère non sacramentel en faisait une piété d'exception, indissociable de l'autorité qui la délivrait. Mais la pratique aboutit au XV^e siècle à des débordements dont l'indulgence ne se releva pas. Si les papes n'abusèrent jamais de cette piété et voulurent la limiter à la croisade, la pression populaire en revanche réclama de nouvelles occasions d'indulgence (pèlerinages, constructions d'églises, donations pieuses...). La confession n'ayant été rendue indissociable de l'indulgence qu'à l'époque moderne, l'autorité ecclésiastique ne pouvait proposer au fidèle repentant des pénitences individualisées.

Un mauvais calcul

Au XV^e siècle, vint alors l'idée de fixer des nombres de jours de Purgatoire remis grâce à l'indulgence. C'était méconnaître l'origine de celle-ci : les « pénitentiels » et les confesseurs attribuaient à chaque péché des jours de pénitence, mais ne concluaient pas que chaque jour d'ascèse valait un jour de Purgatoire. On crut que cette équivalence chiffrée était possible à propos de l'indulgence. Ce premier abus – certes

tardif dans l'histoire de l'indulgence – autorisa une comptabilité superstitieuse et malsaine. Le second abus du clergé fut de remplacer la peine de satisfaction par une aumône, laquelle devint à la fin du XV^e siècle une sorte de taxe sur le Ciel, n'impliquant plus guère d'esprit de pénitence, à part celle du porte-monnaie. Les prédicateurs populaires usèrent et abusèrent de la vente d'indulgences, et même la Curie suivit le mouvement. Le scandale était là.

Mais l'Église supprima bientôt toute tarification, rappelant que l'indulgence n'avait rien d'automatique et exigeait au contraire une vie sacramentelle régulière. Aujourd'hui encore, elle ne peut faire seule office de sanctification personnelle. L'Église n'en est pas maîtresse mais simplement dispensatrice. Par elle, l'homme pécheur s'abandonne à la totale gratuité du pardon de Dieu, reçu dans son Église. Par elle, vivants et morts entrent pleinement dans la communion des saints dont ils accueillent les mérites. Par elle, la prière sincère de la veuve obtient le salut définitif de son époux. Par elle, terre et ciel s'embrassent. Luther avait bien compris qu'en attaquant l'indulgence, il ébranlait les mystères catholiques et l'ensemble du schéma cosmique chrétien : la confession, le purgatoire, la communion des saints, l'autorité de l'Église, le salut par les œuvres et la grâce... Le scandale des indulgences n'est finalement que celui de la foi catholique et de l'irrationalité apparente de l'amour de Dieu. Jetez donc au feu les indulgences si elles vous embarrassent et mettez-y les Évangiles avec, c'est tout comme... ■

ANDRÉ GABBAR

Agrégé et docteur en Histoire.

Le « malentendu »

Par **Éric Picard**

Interrogé et non torturé, relégué et non emprisonné, Galilée continue cependant d'être présenté par les détracteurs de l'Église comme une victime de l'obscurantisme religieux. Or cette légende noire ne résiste pas à l'examen historique et culturel des faits.

« **E**t pourtant, elle tourne » aurait dit Galilée au moment de sa condamnation en 1633. Or cette formule a été inventée au XVIII^e siècle quand se constitue la légende noire autour de l'affaire Galilée : Galilée y fait figure de martyr de la science et de victime d'une Église catholique bornée, ennemie de la science et obscurantiste. Légende noire qui se développe au XIX^e siècle et dure encore : on croit parfois que Galilée a été torturé et emprisonné par l'Inquisition, voire livré au bûcher.

Or Jean-Paul II, en 1992, concluait ainsi les travaux historiques et théologiques qu'il avait lui-même commandés en 1979 au sujet de Galilée : « *Le douloureux malentendu appartient désormais au passé.* » Certes des points obscurs demeurent dans cette affaire mais il est désormais possible d'en faire une histoire sereine.

Le contexte

Il faut d'abord évoquer le contexte : Galilée naît à Pise en 1564, soit un an après la fin du concile de Trente. Celui-ci organise une réforme catholique de grande ampleur qui est aussi une contre-réforme face aux progrès considérables des protestants en Eu-

rope. La condamnation de Galilée en 1633 intervient en pleine guerre de Trente ans (1618-1648), épisode majeur de ces rivalités politico-religieuses. Mais la plupart des affrontements sont culturels et intellectuels : les jésuites déploient un vaste réseau de collèges à la pointe des techniques et des sciences. Le cœur de ce système est le Collège Romain où s'illustre un mathématicien de talent Christophe Clavius. C'est lui qui, en 1582, à la demande de Grégoire XIII met au point le calendrier grégorien, beaucoup plus exact que l'antique calendrier julien.

Et précisément Galilée est passionné de mathématiques et les enseigne pendant plus de vingt ans, tout en s'intéressant à la mécanique, à la musique et à la littérature. C'est dire combien le personnage est complexe, intéressant et déroutant. Galilée est un être entier, intran-sigeant, aimant la polémique, maniant l'injure et l'ironie avec talent, ce qui lui vaudra bien des ennemis. C'est aussi un remarquable opportuniste, soucieux de sa carrière et de ses succès mondains. Ainsi toujours confronté à d'importants besoins d'argent, Galilée perfectionne à Padoue en 1609 une lunette qui existe depuis 1590, s'en sert pour

multiplier les observations du ciel, s'en proclame l'inventeur, la produit en quantité et en fait commerce. Il s'assure ainsi fortune et gloire en multipliant les démonstrations dans la bonne société. En 1610, il publie le *Sidereus nuncius* (*Le Messager céleste*) où il expose le fruit de ses observations et se rallie aux théories de Copernic. Son voyage à Rome en 1611 est un véritable triomphe :

Galileo Galilei (1564-1642), un faux martyr.



de l'affaire Galilée

les princes et les cardinaux se le disputent ; parmi eux, un admirateur enthousiaste, le cardinal Barberini, futur Urbain VIII. Galilée est reçu solennellement au Collège Romain, ce qui apparaît comme un ralliement des Pères à ses thèses.

Le procès de 1616

Mais Galilée ne fait pas l'unanimité et réunit contre lui toute une série d'oppositions, tant personnelles qu'intellectuelles. Galilée très souvent ne prouve pas ses thèses : il attend qu'on lui démontre ses erreurs ! La seule preuve avancée par Galilée en faveur du mouvement de la terre autour du soleil, à savoir les marées, s'est révélée fausse. Or un argument nouveau est utilisé contre lui : la Bible. Sont cités des passages dont le sens littéral s'oppose aux théories de Copernic et de Galilée. Mais celui-ci tient à « *une entreprise de première importance* », qui le mobilise jusqu'en 1633 : faire adhérer l'Église à la théorie de Copernic. Chrétien sincère, bénéficiant d'appuis importants, en particulier à la Curie, il veut mettre au service de l'Église son génie scientifique. Mais ce faisant, il « entre dans la sacristie » selon la formule de Mgr Dini en 1615 : « *On peut écrire comme mathématicien et sous forme d'hypothèse, comme a fait Copernic ; on peut écrire librement, pourvu qu'on n'entre pas dans la sacristie.* » Car depuis 1613, Galilée s'est lancé dans des querelles exégétiques et théologiques (lettres à Castelli puis à Christine de Lorraine), où il sépare et oppose

**Le pape
Urbain VIII,
ami de
Galilée, qui
dut pourtant
le condamner.**



vigoureusement théologie et science au profit de cette dernière. Il sort ainsi du domaine scientifique, et ses opposants saisissent le Saint-Office. Celui-ci rend son verdict le 24 février 1616 et censure l'héliocentrisme. Galilée n'est pas nommé pas plus que ses œuvres, sans doute pour ne pas offenser un grand savant, aux intentions incontestables et de surcroît bien en cour. Le 26, Bellarmin sur ordre du pape reçoit Galilée pour une mise en garde privée ; celui-ci se soumet à l'ordre « *d'abandonner cette opinion* » héliocentrique et promet d'obéir. Accablé et déçu de cette censure indirecte, qui lui reproche la

faiblesse de ses arguments et ses audaces exégétiques et théologiques, il rentre à Florence.

Galilée et les comètes

Dans un premier temps Galilée obéit et se tait mais des comètes (en 1618 et 1619) agitent le monde scientifique. Galilée se doit de réagir : pour lui les comètes n'existent pas et ne sont que des phénomènes optiques. Il s'agit pour lui de détruire la thèse adverse soutenue par les adversaires du système copernicien et donc ainsi de faire la promotion de ce dernier : les polémiques repartent donc de plus belle,

Suite page 32 >>>

►►► Suite de la page 31

mais dans un contexte plus favorable pour lui avec en 1623 l'élection pontificale de son ami et protecteur Barberini (Urbain VIII). Galilée le rencontre à Rome en 1624 et obtient de lui l'autorisation d'une présentation contradictoire des grands systèmes du monde, sous forme de dialogue, dans un livre. Le pape n'y voit aucune objection, du moment qu'aucune des théories ne soit avantagée, et qu'elles soient toutes présentées sous forme d'hypothèses.

Retournement

Le livre sort en 1632. C'est alors le coup de théâtre : le pape Urbain VIII, fervent soutien de Galilée, entre dans une violente colère. Pourquoi ? Galilée n'a pas tenu ses promesses : le livre est publié sans l'*imprimatur* romain convenu. Le contenu sur le fond favorise nettement la théorie copernicienne et sur la forme ridiculise (involontairement ?) le pape à plusieurs reprises. Surtout la position du pape est devenue fragile : il se voit accusé par des cardinaux de complaisance envers les ennemis de la religion et même menacé de déposition, à cause de ses hésitations au pire moment de la guerre de Trente ans et de sa faiblesse à Rome face à l'hérésie. L'offensive est appuyée par les jésuites qui semblent de plus faire mention d'une possible hérésie eucharistique chez Galilée, en raison de sa conception atomistique de la matière, rendant impossible le miracle de la transsubstantiation. Après la Bible en 1615-1616, Galilée est donc attaqué sur une autre question théologique brûlante : l'Eucharistie. Galilée risquerait alors une exécution pour hérésie. Pour le pape, « *Galilée avait osé entrer là où il ne devait pas et dans les matières les plus graves et les plus dangereuses qu'en un tel moment on pouvait susciter* ». Urbain VIII pour sortir de ce piège contourne le Saint-Office et réunit des théologiens pour examiner la situation. Galilée est accusé de défendre de manière absolue et non par suppo-

sition la théorie de Copernic et donc d'avoir transgressé les ordres reçus en 1616. Accusation grave, certes que cette rupture de la discipline ecclésiastique, mais loin d'être mortelle. Galilée convoqué avec égard devant le Saint-Office en février 1633, est interrogé à quatre reprises (sans être torturé) et abjure « *d'un cœur sincère (...) ses erreurs* » le 22 juin 1633. La sentence est alors appliquée avec rigueur : l'enseignement de l'héliocentrisme est interdit dans les universités. Mais Galilée bénéficie de mesures clémentes au regard de sa condamnation : il est tout d'abord recueilli par l'archevêque de Sienne, puis il est relégué dans sa villa d'Arcetri où il se consacre enfin totalement à la science. Ses *Discorsi* publiés en 1638 constituent son apport principal à la science, et il meurt le 8 janvier 1642, après avoir reçu la bénédiction d'Urbain VIII.

Levée de la condamnation

L'Église révisé sa position au sujet de Galilée dès 1741 quand Benoît XIV fait donner l'*imprimatur* par le Saint-Office à la première édition des *Œuvres complètes* de Galilée. Cette décision prouve que les décrets de 1616 et 1633 ne sont que disciplinaires, et non dogmatiques. Cependant les condamnations de Galilée continuent de peser sur les relations entre la foi et la science. Aussi Jean-Paul II reconnaît en 1979 que « *Galilée eut beaucoup à souffrir... d'hommes*



Galilée souhaite faire adhérer l'Église à la théorie de Copernic (ci-dessus).

et d'organismes d'Église » et propose d'approfondir « *l'examen du cas Galilée et, dans une reconnaissance loyale des torts, de quelque côté qu'ils viennent* ». Le résumé de ces recherches est publié en 1983 : *Galileo Galilei, 350 ans d'histoire*. Ce livre n'est pas une réhabilitation de Galilée, mais une relecture historique et culturelle qui, pour l'Église, marque la fin de la controverse. Jean-Paul II fait en 1992 le bilan de ces travaux, notamment sur les liens entre science et exégèse : « *La science nouvelle, avec ses méthodes et la liberté de recherche qu'elles supposent, obligeait les théologiens à s'interroger sur leurs propres critères d'interprétation de l'Écriture. La plupart n'ont pas su le faire.* » Le pape propose donc une ligne de conduite à l'Église face aux nouveautés de la science : « *Le pasteur doit se montrer prêt à une authentique audace, évitant le double écueil de l'accueil timoré et du jugement précipité, qui l'un et l'autre peuvent faire beaucoup de mal.* » ■

ÉRIC PICARD

Parmi les sujets développés par William Cavanaugh dans son essai remarqué sur Le mythe de la violence religieuse, les Guerres de religion occupent une bonne place. Pour les philosophes des Lumières, ces guerres étaient dues au fanatisme, issu de la religion. Une seule solution pour eux : la réduction du pouvoir public de l'Église catholique. Niant toute réalité historique, ils en restent à la seule interprétation sociologique. Extraits.

Les Guerres de religion vues par les philosophes

Par William Cavanaugh

Dans l'historiographie des Lumières – caractérisée par Édouard Gibbon et Voltaire – de nombreux récits mythiques virent le jour dans lesquels les Guerres de religion étaient considérées comme le dernier halètement du barbarisme et du fanatisme médiéval avant que leur obscurantisme ne soit dissipé. Des voix plus virulentes, comme le baron d'Holbach, rejetèrent la religion « tout court » (en français dans le texte) – « la religion est tout entière un château dans les airs » – comme étant inévitablement une source d'ignorance et donc de fanatisme : « Nous trouvons dans toutes les religions de la terre un Dieu des armées, un Dieu jaloux, un Dieu vengeur, un Dieu exterminateur, un Dieu qui aime le carnage et dont les fidèles se font un devoir de le servir selon son goût. »

Selon les types de religion

D'autres figures des Lumières ont cependant réagi aux Guerres de religion en différenciant les divers types de religion, entre ceux qui avaient favorisé la division et ceux qui avaient mené à l'ordre civique. La majorité des exemples que Voltaire cite dans l'entrée du terme « Fanatisme » de son *Dictionnaire philosophique* proviennent des Guerres de religion françaises (1562-1598). Il est intéressant de noter que la plupart d'entre eux, et que tous les exemples bibliques qu'il emprunte, ont trait à des assassinats de rois. Le principal souci que les Guerres de religion soulèvent chez Voltaire concerne leur capacité à interrompre l'ordre civique. Dans son entrée sur le terme « Religion », Voltaire fait la distinction entre « la religion de l'État » et « la religion théologique ». Il

définit la première comme étant une classe officielle de ministres de la religion qui maintient – sous l'œil vigilant des ministres d'État – un culte public régulier établi par la loi et qui enseigne les bonnes mœurs

Suite page 34 >>>



En établissant la monarchie absolue, Louis XIV aurait, selon Voltaire, mis un terme aux Guerres de religion.

➤➤➤ Suite de la page 33

au peuple. « *Cette religion de l'État ne peut en aucun temps causer aucun trouble. Il n'en est pas ainsi de la religion théologique ; celle-ci est la source de toutes les sottises et de tous les troubles imaginables ; c'est la mère du fanatisme et de la discorde civile ; c'est l'ennemie du genre humain.* » Bien que Voltaire ne définisse pas directement de « religion théologique », elle est probablement la religion qui inonde « *la terre de sang pour des sophismes inintelligibles* ». Comme dans Spinoza, Hobbes et Locke, la violence religieuse est un problème essentiellement épistémologique qui est le fruit de disputes portant sur des distinctions doctrinales abstruses dont la résolution définitive dépasse les capacités de la raison. La religion d'État peut ne pas être nécessairement plus vraie que la religion théologique dans la manière de penser de Voltaire, néanmoins elle agit de meilleure manière en préservant l'ordre, en mettant l'accent sur un rituel public et des mœurs bien-séantes et non pas sur des ergotages doctrinaux. Pour Voltaire, la solution aux Guerres de religion était de soumettre l'Église à la surveillance de l'État et au service de l'ordre civique. Selon lui, la monarchie absolue de Louis XIV a mis un terme aux Guerres de religion et a marqué le début des Lumières.

Rousseau arrive aux mêmes conclusions quant à la meilleure réponse à apporter aux Guerres de religion.



Au Panthéon des dieux du monde antique, nulle jalousie et donc nulle guerre en perspective.

“
Pour Voltaire,
la solution
était de
soumettre
l'Église à la
surveillance
de l'État.”

Dans la partie sur la religion civile du *Contrat social*, Rousseau attire l'attention sur la pratique universelle de la théocratie dans le monde antique. Il pose la question de savoir « *comment dans le paganisme, où chaque État avait son culte et ses dieux, il n'y avait point de guerres de religion ?* ». Sa réponse souligne que c'est « *par cela raison même* ».

Les conclusions de Rousseau

Les dieux du monde antique n'étaient pas jaloux puisque « *ils partageaient entre eux l'empire du monde* ». Les hommes ne combattaient pas pour leurs dieux mais c'était leurs dieux qui combattaient pour eux. Rousseau reconnaît beaucoup de mérites au système gouvernemental païen car, en plus d'affaiblir la probabilité des guerres de religion entre les nations, il diminuerait la possibilité de conflits internes à la religion. L'uniformité religieuse est imposée par l'État et de son côté, la religion inculque l'obéissance envers l'État comme l'un de ses principes fondateurs. Rousseau finira cependant par rejeter ce type de théocratie en raison du fait qu'il se fonde sur de faux dieux et sur la superstition.

Rousseau préfère la « religion de l'homme », le christianisme, mais non celui qui est pratiqué par l'Église. La religion de l'homme n'a pas d'église ni de rite et elle est bornée au « *culte purement intérieur du dieu suprême et aux devoirs éternels de la morale* » tels qu'on les trouve dans les Évangiles. « *Cette religion n'ayant nulle relation particulière avec le corps politique.* » Le vrai christianisme, quand il est bien compris, serait loin de l'esprit de la guerre religieuse : « *comme l'Évangile n'établit point une religion nationale, toute guerre sacrée est impossible parmi les chrétiens.* » Le problème serait que le vrai christianisme aurait été détourné du fait des ambitions politiques de l'Église. Rousseau félicite Hobbes d'avoir correctement diagnostiqué le problème posé par la scission du christianisme vis-à-vis de l'autorité politique



Rousseau s'est fait le chantre d'une religion civile, l'État devant interdire la pratique de religions soi-disant intolérantes tel le catholicisme romain.

et il applaudit au remède proposé par Hobbes qui consiste dans l'unification de l'Église et de l'État. La solution de Rousseau finira cependant par différer de celle suggérée par Hobbes car Rousseau doute que l'ambition des prêtres chrétiens puisse être contenue dans la durée par le système de Hobbes. Ce que Rousseau propose donc à la place est de compléter la « religion de l'homme » purement intérieure par une religion civile visant à lier le citoyen à l'État. Cette religion civile aurait quelques « dogmes » simples concernant l'existence d'un Dieu, la récompense pour le juste et la punition pour le méchant ainsi que l'inviolabilité du contrat social et des lois de l'État. Toutes les religions théologiques seraient tolérées à condition qu'elles n'interfèrent pas avec les obligations des citoyens envers l'État. La tolérance théologique devrait en effet être « imposée » par l'État. L'intolérance théologique mènerait inévitablement à l'intolérance civile – « *Il est impossible de vivre en paix avec des gens qu'on croit damnés* » – l'État doit donc interdire la pratique des religions intolérantes comme le catholicisme romain. La tolérance civile n'inclut cependant pas les dissidences envers la religion de l'État. « *Que si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort ; il a commis le plus grand des crimes, il a menti devant les lois.* »

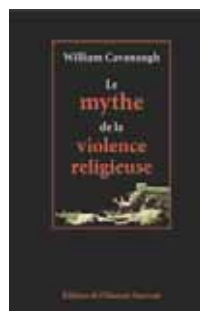
Comme nous le voyons, les éléments fondamentaux du récit mythique portant sur les Guerres de religion sont déjà présents dans les prémisses de la théorie politique moderne au XVII^e et au XVIII^e siècles. Selon ce récit mythique, la principale cause des guerres des XVI^e et XVII^e siècles en Europe serait les chamailleries stériles portant sur la doctrine religieuse (...). Ces disputes seraient inoffensives s'il n'y avait la tentative menée par les Églises pour utiliser le pouvoir politique coercitif en vue de mettre en œuvre leurs vues doctrinales.

Diluer l'Église dans l'État

Les solutions proposées pour y remédier varient mais toutes sont centrées sur l'appropriation par l'État des pouvoirs revendiqués jusque-là par l'Église. Hobbes mettrait fin aux disputes doctrinales en absorbant les Églises au sein de l'État et en faisant de ce dernier l'arbitre indiscutable de ces doctrines dans sa sphère. De la même manière, l'État de Spinoza absorberait l'Église tout en accentuant la liberté totale de croyance de l'individu qui doit pouvoir croire ce qu'il veut à l'égard des simples doctrines. Voltaire et Rousseau privilégieraient une religion d'État obligatoire avec un culte et une morale publics mais, de la même manière, ils laisseraient l'individu

entièrement libre en matière de questions de foi. Locke établirait des limites claires entre les affaires propres à l'Église, que sont la doctrine et les rites religieux, et les affaires propres à l'État, que sont l'ordre public et les intérêts civils de la société. Nous sommes habitués à établir un contraste marqué entre la liberté de l'Église selon Locke et la servilité de celle de Hobbes. Ce que tous deux ont cependant en commun, c'est la réduction significative du pouvoir public de l'Église, et le renforcement complémentaire du pouvoir de l'État, ce qu'ils justifient comme une nécessité destinée à étouffer la menace de nouvelles guerres de religion. ■

POUR ALLER PLUS LOIN



William Cavanaugh, *Le mythe de la violence religieuse*, Éditions de L'Homme Nouveau, 384 p., 29 €.

Pour le commander, cf. le bon de commande en page 47.

Les missionnaires : colonialistes ou évangélistes ?

Par Yves Chiron

L'apport des missionnaires outre les lumières de l'Évangile a signifié pour l'Afrique, l'Asie, l'Amérique, l'Océanie l'accès aux soins, à l'instruction et, souvent, à la liberté par le rachat d'esclaves. La longue histoire des missions se juge aux résultats aux antipodes des préjugés idéologiques.

La grande Histoire des missions chrétiennes, à partir du XV^e siècle, en Afrique, en Asie, en Amérique et, plus tard, en Océanie, est marquée, aux yeux de certains, de deux taches. D'une part, la mission n'aurait pu se répandre qu'en se mettant dans le sillage de la colonisation. Non seulement les missionnaires auraient contribué à mettre les populations autochtones sous la domination européenne (dans tous les domaines : économique, politique, etc.), mais aussi, deuxième reproche, les missionnaires n'auraient pas respecté les cultures locales et auraient « occidentalisé » les populations auxquelles elles auraient dû se contenter d'annoncer l'Évangile. Les missionnaires n'auraient pas su pratiquer l'« inculturation » et auraient imposé non seulement leurs rites religieux mais aussi la langue

du colonisateur, sa culture, etc. Les missionnaires auraient été les auxiliaires des colonisateurs.

Même si en métropole il y a conflit entre l'Église et l'État, comme ce fut le cas en France au tournant des XIX^e et XX^e siècles, il est incontestable que les pouvoirs coloniaux, à toutes les époques, ont réussi à obtenir, le plus souvent, l'appui des missions.

Des intermédiaires précieux

Comme le dit de façon synthétique Claude Prudhomme, historien spécialiste des missions : « Les missionnaires constituent des intermédiaires précieux pour entrer en relation avec les sociétés indigènes. Ils fournissent, à bon compte, les cadres nécessaires à l'amorce de réseaux scolaires et sanitaires. Dans la majorité des situations nées de la coloni-

sation, la collaboration entre mission et État colonisateur s'impose comme une solution qui va de soi. »

Aussitôt, pourtant, un contre-exemple vient à l'esprit : celui de l'esclavage. Pour l'Église, il n'y a plus,

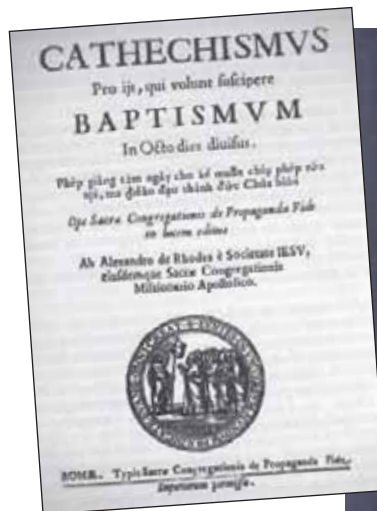


Le cardinal Charles-Martial Lavigerie (1825-1892), fondateur des Pères Blancs, lutta aussi contre l'esclavagisme.

selon l'expression de saint Paul, « *ni esclave, ni homme libre* » et ne subsiste qu'un seul esclavage celui du péché dont le Christ est venu libérer tous les hommes, quelle que soit leur race ou leur condition sociale. Concrètement, l'Église primitive donnait les mêmes sacrements aux esclaves qu'aux autres chrétiens et elle a honoré avec la même ferveur les esclaves morts en martyrs que les hommes libres morts en martyrs. Au fil des siècles, l'Église a contribué à l'amélioration de la condition des esclaves et à leur émancipation. Quand des terres nouvelles sont découvertes, avec leurs populations « sauvages », l'Église interdit de les réduire en esclavage. Parmi de nombreux documents similaires, il suffit de citer la bulle *Veritas ipsa* de Paul III, en 1537, qui stipule que « *les Indiens et tous les autres peuples qui parviendraient dans l'avenir à la connaissance des chrétiens (...) ne doivent pas être réduits en esclavage* ».

Le réconfort de la charité

La traite négrière s'étant développée, à défaut de pouvoir l'empêcher, l'Église et les missionnaires s'attacheront à apporter aux esclaves noirs les lumières de l'Évangile et le réconfort de la charité. La figure la plus éclatante est celle de saint Pierre Claver (1580-1654), jésuite espagnol, qui pendant des dizaines d'années exercera son apostolat à Carthagène, en Colombie, parmi les esclaves noirs qui débarquent. Il les évangélise, rédige des catéchismes



dans leurs dialectes, leur apporte des secours matériels.

L'Église rappelle inlassablement ses prescriptions contre la vente et l'achat d'esclaves, et les mauvais traitements qui leur sont infligés. À partir du XVII^e siècle en Afrique du Nord et du XIX^e siècle en Afrique noire et en Amérique, faute de pouvoir empêcher complètement l'esclavage, des missionnaires s'attachent à racheter les esclaves pour les libérer. L'action de la fondatrice des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, mère Jahouvey, dans la Guyane des années 1830, lui vaudra le surnom de « libératrice des Noirs ». Mgr Lavigerie (1825-1892), archevêque d'Alger, fondateur de la Société des Missionnaires d'Afrique (appelés plus communément les Pères Blancs), leur donne, entre autres « Instructions », de « *transformer l'esclavage* ». Le terme peut paraître faible, mais, comme l'a justement noté son biographe, Mgr Lavigerie « *sait que l'élimination* (de l'esclavage) à l'in-



Le jésuite Alexandre de Rhodes (1591-1660) publia le premier catéchisme en vietnamien ainsi qu'un dictionnaire trilingue.

terieur du continent africain reste une perspective à long terme » (1). En tout cas, les Instructions sont claires, elles prescrivent aux missionnaires de « *ne pas perdre une seule occasion d'inspirer aux Noirs l'horreur de cette institution hideuse et de leur déclarer que ceux qui prennent un homme et qui le vendent sont responsables de toutes les infamies et des cruautés que cause l'esclavage* ».

Rachat des enfants

Les Pères Blancs rachètent des enfants et des adultes esclaves dans la région du Tanganyika ; au début du XX^e siècle, les Pères Scheutistes font de même dans le futur Congo belge où ils fondent une agglomération de 1700 personnes. On pourrait citer de nombreux autres exemples. L'image classique du mis-

sionnaire, et plus encore de la sœur missionnaire, est liée à l'école et au dispensaire. Les premiers jésuites missionnaires, au XVI^e siècle, se sont souciés, très vite, d'ouvrir des collèges, comme ils le faisaient en Europe.

Nombre d'autres congrégations religieuses feront des œuvres éducatrices leur priorité. En 1936 – qui correspond à une sorte d'âge d'or de l'époque missionnaire –, la Congrégation de la propagande recense, en Asie et en Océanie, près de 820 000 élèves dans les écoles missionnaires (primaire et secondaire).

Comme le rappellera, en 1998, le Synode des évêques pour l'Asie, l'Église, au cours de son histoire a eu un rôle émancipateur :

« (elle) a mis en place des

Suite page 38 ►►►

➤➤➤ Suite de la page 37

programmes destinés à éliminer l'analphabétisme en Asie et à accroître le niveau d'éducation de ses populations (...). Dans de nombreuses parties de l'Asie, les filles et les femmes reçoivent maintenant une éducation, alors qu'elles en étaient formellement exclues auparavant. »

L'apprentissage des langues locales est une autre caractéristique du missionnaire (ce qui n'était pas forcément le cas du colonisateur). Les missionnaires ont souvent été les premiers à rédiger des dictionnaires, des lexiques dans les langues locales des pays où ils vivent. Le cas le plus célèbre est celui du jésuite

En Asie et Océanie, plus de 300 hôpitaux sont fondés.

Alexandre de Rhodes. En 1651, il publie le premier Dictionnaire vietnamien (il s'agissait en fait d'un dictionnaire trilingue annamite-portugais-latin). Il est le premier à transcrire les idéogrammes an-

namites en caractères latins et cette transcription est restée, jusqu'à aujourd'hui, en usage commun au Vietnam. Cette même année, il publie le premier catéchisme en vietnamien.

Autre exemple, plus proche de nous : le père Gabriel Lelièvre (1881-1968) de la Société des Missions Africaines. Il est envoyé au Togo en 1926, où il sera un des premiers évangélisateurs du pays Temba (au nord du pays). Il compose un lexique français-tem et un autre tem-français. Il traduit, en tem, un petit catéchisme, une Histoire sainte, les épîtres du dimanche et le catéchisme des diocèses de France. Comme nombre de mis-

sionnaires, dans d'autres pays, il se fait aussi ethnologue en recueillant des contes et des légendes togolaises dont un certain nombre ont été publiés.

Pour le corps...

Le soin des corps n'est pas moins développé par les missionnaires. En 1936, selon la source déjà citée, l'Asie et l'Océanie compte plus de 300 hôpitaux fondés et dirigés par des missionnaires et des centaines de dispensaires. Cette même année, une instruction de la Congrégation de la Propagande, *Constans et sedula*, lève un obstacle de taille : l'étude de la médecine et son exercice, qui, jusque-là, n'étaient possi-



Les religieuses se mettent au service de la population locale. Ici, atelier de tissage à la léproserie de Kontum au Vietnam.



Alexandre de Rhodes réalisa aussi une carte du Vietnam (Annam) et fit progresser la connaissance de ce pays et son évangelisation.

bles qu'aux membres de congrégations de vœux privés, sont désormais autorisés pour les congrégations de vœux publics. Cela favorisera le développement ou la fondation de congrégations missionnaires spécialisées dans la médecine. Avant elles, les Amantes de la Croix, première des congrégations religieuses nées au Vietnam en 1670, sans diplômes médicaux, ouvraient des dispensaires et se déplaçaient de village en village pour soigner selon les médecines traditionnelles (par les plantes et l'acupuncture).

Les missionnaires, selon les nécessités, selon les lieux, selon les époques, se sont fait instituteurs, soigneurs, ethnologues, lexicographes et même cartographes, tel

ce François Lemaire parti en 1706 comme « missionnaire apostolique » en Amérique. Pour le Service hydrographique de la Marine, il réalisera une *Carte des côtes de la Louisiane* et une autre carte « *de la Louisiane et pays circonvoisins* ». L'Église a collaboré à la colonisation, mais elle n'en a pas tiré un profit matériel. A-t-elle trop tardé à passer le flambeau ? Si les premiers prêtres « indigènes » datent du XVII^e siècle (ordination du premier prêtre chinois en 1654 [2]), il faudra attendre les années 1920-1930 pour assister de façon générale à l'indigénisation de l'épiscopat (premier évêque indien en 1923, premier évêque d'Afrique noire en 1939). La querelle des « rites »,

résolue uniquement dans les années 1930 aussi, a pu apparaître comme un excès de prudence de la part de l'Église face aux traditions et aux cultures non européennes.

Le seul point fixe

Mais, pour porter un regard juste sur la longue histoire des missions, il faut aussi considérer les résultats. Au-delà des chiffres (plus d'un milliard de catholiques dans le monde aujourd'hui), on citera pour terminer cette observation de Benoît XVI, dans *Lumière du monde* : « *Pensons à ce que l'Église signifie pour l'Afrique. Là-bas, elle est souvent le seul point fixe et stable dans les troubles et les destructions des guerres, le seul refuge où il*

y a encore de l'humanité ; où l'on fait quelque chose pour les êtres humains. Elle s'emploie à prolonger la vie, à soigner les malades, à faire que les enfants puissent venir au monde et être élevés. Elle est une force de vie qui crée à nouveau de l'enthousiasme et ouvre ensuite de nouveaux chemins. » ■

YVES CHIRON

Historien des religions,
directeur du *Dictionnaire de biographie française*.

1. François Renault, *Le Cardinal Lavigerie*, Fayard, 704 p., 26,10 €.

2. Il s'agit de Lou Wen-tsao qui fut le premier prêtre chinois. Il fut ordonné prêtre en 1654 chez les dominicains de Manille. On lui donna alors le nom de Lopez. Après son retour en Chine, il travailla dans la province du Fo-Kien. En 1674, il fut nommé évêque titulaire et vicaire apostolique de Nankin. Il fut sacré évêque seulement en 1685.

Sous le régime nazi l'Église catholique allemande qui a mieux résisté qu'une partie de l'Église protestante allemande était en sursis. Les nazis voulaient imposer une Église nationale allemande sans lien avec Rome et la vraie foi.

L'Église catholique allemande face au nazisme

Par l'abbé Éric Iborra

Oui, Hitler était autrichien et catholique, oui, Himmler était bavarois et catholique, oui Goebbels était rhénan et catholique. Mais cela ne signifie pas que l'Église catholique allemande n'ait pas combattu le mouvement néopaïen que ces apostats ont développé avec la collaboration d'autres complices issus, eux, du protestantisme (comme Rosenberg et Ribbentrop). Certes, l'Église catholique n'a pas connu de chouannerie, mais elle n'a pas non plus démerité. La défaite du Reich lui a en tout cas évité d'être exterminée comme les planificateurs de Berlin l'avaient prévu.

1 – Le catholicisme allemand et la montée du nazisme

Lorsque le parti national-socialiste prend le pouvoir en 1933, l'Église catholique compte environ 20 millions de fidèles, soit à peu près un tiers de la population, essentiellement en Bavière, en Rhénanie, en Westphalie et en Silésie. Église florissante : vingt mille prêtres, cent mille religieuses. Une Église également organisée : ses associations rassemblent un demi-million de membres et ses organisations de jeunesse encadrent un million et demi de jeunes. Les catholiques allemands ont une conscience politique confessionnelle : échaudés par le *Kulturkampf* bismarckien, ils apportent encore 60 % de leurs voix au parti catholique, le *Zentrum*. Au début, le parti ouvrier allemand national-socialiste (NSDAP) ne séduit qu'une poignée de catholiques sen-

sibles aux thèmes de l'anticommunisme, l'antilibéralisme et l'antiparlementarisme. Il exploite le ressentiment provoqué par la défaite de 1918 et amplifié par les traités de 1919. Comme en France sous la III^e République, les catholiques avaient été soupçonnés, dans l'Allemagne wilhelmienne, d'être des traîtres potentiels du fait qu'ils

étaient censés prendre leurs ordres d'une puissance étrangère, Rome. Eux aussi avaient donc dû faire assaut de nationalisme pour se démarquer de ses insinuations. Et de fait, l'internationale catholique ne sera pas plus efficace que l'internationaliste socialiste pour s'opposer au déclenchement de la Première Guerre mondiale. Le nazisme exploite donc la fibre patriotique des catholiques allemands et s'abstient habilement d'attaquer de front les religions, dans un pays encore très majoritairement chrétien (plus qu'en France à la même époque !). Il affirme même soutenir le « christianisme positif ».

Le nazisme affirme soutenir le « christianisme positif », une Église nationale allemande.

Le christianisme positif

Qu'est-ce que le « christianisme positif » ? Rosenberg, l'idéologue du régime, s'en explique :

c'est une Église nationale allemande, fondée sur « le sang et le sol », appuyée sur un Nouveau Testament expurgé de ses fables et délivré de l'Ancien Testament. Autrement dit un christianisme rationaliste et marcionite (1), où l'on ajoute, pour faire bonne figure, que le Christ était un aryen égaré parmi les Juifs... Après la prise du pouvoir, et avec la complicité d'un certain nombre de professeurs et de hiérarques luthériens, on organise une Association des Chrétiens allemands dirigée par le *Reichsbischof* Müller (2) destinée à attirer les pro-



Mgr August von Galen, évêque de Münster, n'hésita pas à s'élever contre les thèses raciales du nazisme dès 1934.

testants dans ses rangs. Le mot d'ordre : « *La croix dans nos cœurs, la croix gammée sur nos poitrines* »...

2 – Autour du *Kirchenkampf*

En 1931, les évêques, par la voix de leur chef, le cardinal Bertram (Breslau), prennent position contre le « christianisme positif » et interdisent aux catholiques d'adhérer au Parti. Les positions sont encore plus fermes en Bavière. Mais habilement les nazis se présentent comme défenseurs des Allemands face aux injustices du traité de Versailles et cherchent à séduire les déçus du régime de Weimar. Aux dernières élections libres, celles de juillet 1932, on s'aperçoit que les circonscriptions (*Kreise*) où les catholiques sont majoritaires sont toutes celles où le NSDAP remporte le moins de voix. Ce n'est pas un hasard !

Signé en
juillet 1933,
le concordat
va se
révéler
un piège.

Mais aussitôt après la prise du pouvoir commence une politique de mise au pas, faite d'intimidation et de chantage. Habilement encore, le nouveau régime ouvre des négociations en vue de la signature d'un concordat, que le gouvernement de Weimar, lui, s'était obstiné à refuser. Il est signé en juillet 1933 : l'Église se voit reconnue des garanties pour ses associations, ses œuvres de jeunesse, ses écoles. En contrepartie le *Zentrum* est dissous et l'interdiction d'adhérer au Parti est levée. En fait, le régime ne respecte pas ses engagements : les syndicats catholiques sont supprimés, les écoles entravées, les jeunes chrétiens obligés d'adhérer à la *Hitlerjugend*, des milliers de militants catholiques sont déportés. Le Vatican n'élèvera pas moins de 55 protestations diplomatiques. La situation des protestants n'est pas meilleure. Après la déclaration de Bar-

Suite page 42 ►►►

➤➤➤ Suite de la page 41

men (1934) où plusieurs pasteurs entraînés par Niemöller, un ancien héros de la Marine impériale, prennent publiquement position contre le régime, les arrestations se multiplient.

La situation se radicalise. Dès 1933, le cardinal von Faulhaber (Munich) avait dénoncé le marcionisme nazi dans ses sermons d'Avent, et Mgr von Galen (Münster) ses thèses raciales en 1934. Mgr Gröber (Freiburg) et Mgr Sproll (Rottenburg) réagissent eux aussi vivement face aux persécutions qui s'intensifient. Leurs évêchés seront mis à sac, comme celui de Munich, et Mgr Sproll devra se réfugier à l'étranger. D'autres évêques baissent la tête pour essayer de défendre les ruines d'un concordat qui se révèle bel et bien un piège. Le régime accentue sa pression en menant une campagne de diffamation visant à discréditer le clergé en l'accusant de pédophilie.

3 – L'encyclique *Mit brennender Sorge* (17 mars 1937)

À Rome, le cardinal Pacelli, Secrétaire d'État, ancien nonce à Munich et à Berlin, aidé du cardinal von Faulhaber, pousse Pie XI à intervenir. C'est l'encyclique *Mit*

“
La résistance
catholique a
touché tous
les milieux.

brennender Sorge. Elle justifie, dans son introduction, la politique du concordat : tentative pour sauver ce qui pouvait être sauvé en même temps que base juridique internationale de protestation. Elle critique la déloyauté du régime. L'encyclique attaque alors les fondements idéologiques du régime : son néopaganisme panthéiste où l'on détourne les termes chrétiens (Dieu, providence, grâce, etc.) de leur sens ; sa « *divinisation par un culte idolâtrique* » de la race, du peuple, de l'État, du chef ; sa conception d'un christianisme national. Puis elle réaffirme la vraie

foi au Christ, reposant sur l'intégralité des Écritures. Elle s'achève par une exhortation au martyre, particulièrement destinée aux jeunes. Certains sauront l'entendre, comme ceux de « La Rose Blanche », à Munich, en 1943.

Introduite clandestinement dans le pays, imprimée en secret, l'encyclique est lue en chaire le 21 mars 1937 et déclenche la fureur des autorités qui arrêtent aussitôt 1 100 prêtres.

4 – La guerre

Avec le déclenchement de la guerre, le régime peut mettre en œuvre des lois d'exception (exécution de sept objectifs de conscience catholiques) mais en même temps il doit ménager l'opinion publique catholique dont il a besoin pour qu'elle participe à l'effort de guerre. Le gouvernement s'inquiète vite de la tiédeur patriotique des évêques dont certains ne prient pas tant publiquement pour la victoire que pour la paix.

L'année 1941 voit la radicalisation du programme d'élimination des handicapés. Déjà en 1931 les évêques avaient réagi contre le programme de stérilisation forcée des malades mentaux. En 1939, on commence à euthanasier les personnes atteintes de maladies incurables : 70 000 morts en deux ans. Alertés, les cardinaux Bertram et von Faulhaber réagissent, mais ce sont les sermons de Mgr von Galen, en août 1941, qui font reculer le régime sur ce point. Défendu par la foule, l'évêque échappe de peu à l'arrestation.

C'est aussi pendant la guerre que la persécution des Juifs atteint son sommet. Dans les années qui précèdent, toujours englués dans leur concordat, les évêques avaient protesté contre les thèses nazies au niveau doctrinal mais pas au niveau politique. Ils cherchent à protéger les sang-mêlé (3) et les Juifs convertis au catholicisme. Avant la guerre, ils créent deux associations qui travaillent à l'émigration des Juifs catholiques et des autres. Le doyen du chapitre de Berlin, le chanoine Lichtenberg, se mettra à prier publiquement tous les jours pour les Juifs persécutés : il mourra en déportation.

En 1942, les évêques apprennent le sort réservé aux Juifs déportés mais s'abstiennent de protestations pu-



Hans et Sophie Scholl, exemples d'une jeunesse qui préfère la mort à la compromission.



Dans tous les milieux allemands, des témoins pour le Christ ont offert leur vie en dénonçant les crimes du nazisme dont la Shoah.

bliques, à la différence de leurs collègues néerlandais dont l'intervention avait encore aggravé la situation. Ils interviennent sur des points plus précis comme par exemple Mgr von Preysing (Berlin) soutenant la résistance des épouses chrétiennes de Juifs au projet de dissolution des mariages interraciaux

Conclusion

L'Église, en tant qu'institution, a été relativement épargnée en Allemagne, mais elle a constamment été ridiculisée et entravée dans ses actions. Le régime comptait sur le temps pour saper son autorité sur les âmes en commençant par lui aliéner la jeunesse. La guerre a constitué un sursis pour l'Église, et la défaite une délivrance. Les projets des chefs nazis ne laissent planer aucun doute sur ce qui l'aurait attendue après la victoire finale : le Journal de Goebbels est à cet égard sans appel : « *Cette prêtraille politisante est, à côté des Juifs, l'espèce la plus odieuse que nous hébergeons aujourd'hui dans le Reich. Il faudra après la guerre résoudre la question une fois pour toutes* ». Ou encore : « *L'Église catholique persiste à se conduire de manière indigne. On me montre une série de lettres pastorales hostiles à l'État. Et cependant nous n'intervenons pas. Nous leur présenterons la facture à acquitter après la guerre* ».

La résistance catholique a touché tous les milieux : des prélats comme les comtes von Galen et von Preysing, des prêtres comme le chanoine Lichtenberg, les jésuites Delp et Mayer, qui déjà s'opposait à Hitler dans les sous-sols de brasserie munichoises dans les années vingt, des séminaristes comme Leisner, ordonné clandestinement par un évêque français déporté. Des laïcs aussi, civils ou militaires, villageois, intellectuels ou aristocrates, comme le comte von Stauffenberg ou le baron von Bösenlager, vite dégrisés de l'enthousiasme des premières victoires, milieux militaires qui chercheront dès 1940 à prendre contact avec Pie XII pour qu'on les aide de l'extérieur à renverser le régime et à éliminer son chef. Des étudiants aussi, comme les jeunes Scholl et leurs amis d'infortune. ■

ABBÉ ÉRIC IBORRA

Vicaire à Saint-Eugène à Paris, professeur à l'École Cathédrale et au Studium du Séminaire de Paris.

Bibliogr. : Mgr Helmut Moll, *Zeugen für Christus. Das deutsche Martyrologium des 20. Jahrhunderts*, 2 vol., Paderborn, 1999, 1 600 p.

1. Marcionisme : doctrine qui récuse la valeur de l'Ancien Testament pour le christianisme.
2. Évêque (protestant) du Reich.
3. C'est-à-dire les *Mischling* en allemand : métis, hybrides, sang-mêlés. Cela désigne les gens d'origine « aryenne » et juive.

Propos recueillis par Adélaïde Pouchol

Qui dit désinformation dit aussi manque de formation aggravée par la sécularisation de la société, la déchristianisation des jeunes générations, l'Histoire remise au goût du jour,... Cependant l'Église a dans cette lutte contre la désinformation un défi à relever. Jean Sévillia, auteur de plusieurs ouvrages remarquables sur le sujet, analyse ce phénomène amplifié par les médias avant de revenir en octobre sur le sujet dans un nouveau livre : Historiquement incorrect (Fayard).

➤ Jean Sévillia : Le processus de désinformation

Désinformation ne signifie pas un manque d'information mais bien plutôt une mauvaise information. Sans verser dans la théorie du complot ni dans la paranoïa, peut-on dire qu'une volonté s'exerce derrière les différentes erreurs véhiculées au sujet de l'Église ?

Jean Sévillia : Une volonté s'exerce, c'est évident, qui ne répond pas à un complot organisé dans le but de nuire à l'Église, même s'il est vrai que tout concourt à nous faire croire le contraire. En réalité, la somme des contre-vérités véhiculées au sujet du christianisme, et du catholicisme en particulier, provient de plusieurs facteurs. En premier lieu un fond idéologique antichrétien et anticatholique, présent en France depuis le mouvement des Philosophes du XVIII^e siècle et la Révolution de 1789, réactivé lors de la crise laïciste au tournant du XIX^e et du XX^e siècle, poursuivi par le marxisme, et prolongé par le relativisme post-68. À ce facteur idéologique, il convient d'ajouter le facteur générationnel : cela fait maintenant quatre ou cinq décennies que la sécularisation de notre société est en marche. Alors que, jusqu'aux années 1960, 90 %

des Français étaient baptisés, nous avons aujourd'hui des dizaines de milliers de grands-parents qui n'ont eux-mêmes jamais reçu la moindre instruction religieuse. Totalement perméables à la désinformation dans ce domaine, ils n'ont rien transmis à leurs enfants (ce qui, dans certains cas, vaut peut-être mieux !), lesquels enfants n'ont à leur tour rien appris à leurs enfants. Nous en sommes à la troisième génération déchristianisée. Combien de Français savent aujourd'hui distinguer l'Assomption de l'Ascension ? Nous baignons dans une époque où tout est configuré pour que soient répandues le plus grand nombre d'erreurs au sujet de l'Église.

Alors si l'on ne peut dire qui, peut-on savoir ce qui préside à cette désinformation ? La haine, la peur, le mépris peut-être ?...



Jean Sévillia, historien, journaliste, auteur de biographies et d'essais historiques.

Il y a sans doute un sentiment de peur, peur d'une Église perçue à travers des clichés, liés en grande partie à l'époque médiévale. Je

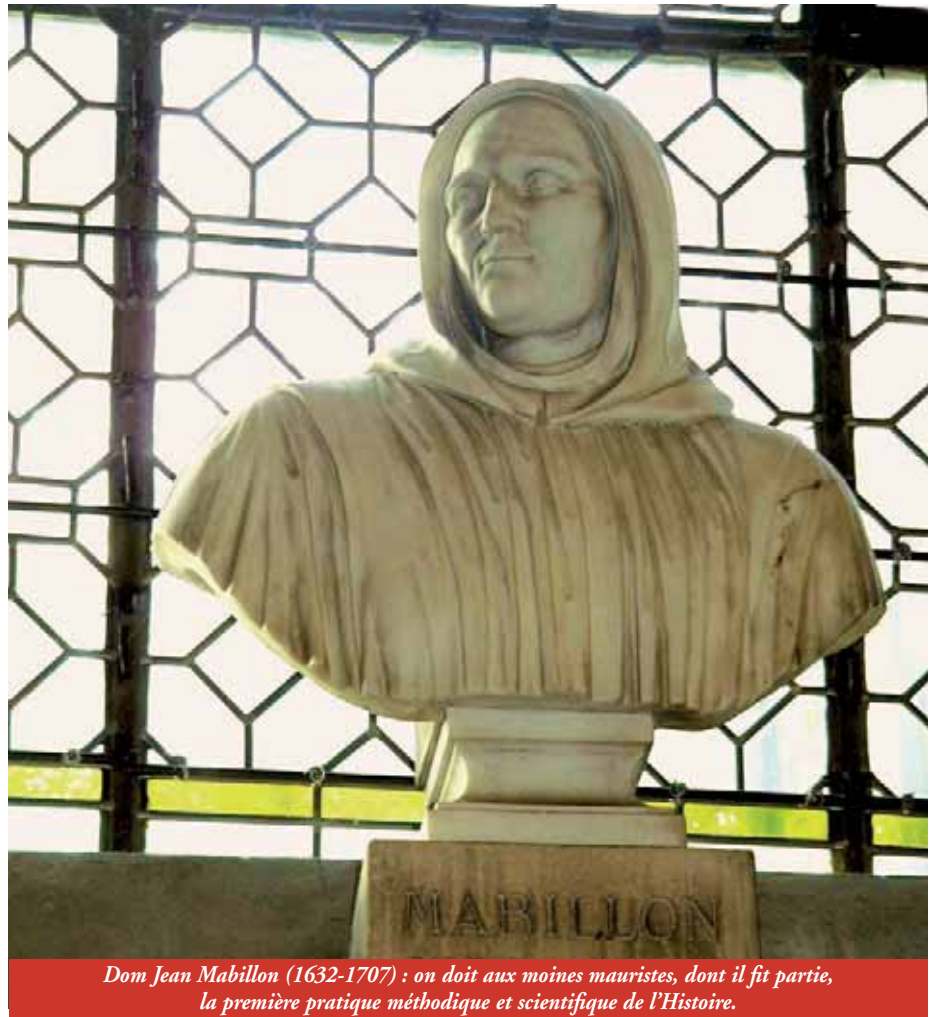
songe en particulier à l'Inquisition, aux croisades, qui ne sont plus guère comprises aujourd'hui. On accuse l'Église de violer les consciences, d'entraver la liberté individuelle. Dans notre société où tout le monde fait ce qu'il veut, où les normes traditionnelles ont sauté, où les chrétiens sont en minorité, cette accusation portée contre l'Église relève du fantasme. Mais un fantasme peut avoir des conséquences effectives... Ne nous voilons pas la face, ce sentiment peu favorable envers l'Église comme institution passée et présente est partagé par beaucoup de chrétiens, ignorants de leur propre religion et victimes du mensonge contemporain, par manque de discernement, manque de formation, manque de courage, et aussi quand ça les arrange, quand l'enseignement de l'Église contredit quelque peu leur parcours de vie...

Les chrétiens sont donc coupables aussi de cette désinformation que nous dénonçons, parce qu'ils ne parlent pas assez ou, pire encore, qu'ils parlent mal ?

Bien sûr. L'Église est sans tache, mais pas ses fidèles, qui ne sont que des hommes. Trop souvent, les croyants adoptent l'attitude de leurs adversaires. Et quand je parle des chrétiens, j'englobe aussi le clergé... Pas tous les fidèles et pas tout le clergé, Dieu merci. Mais nous savons que trop de membres de l'Église, laïcs ou clercs, semblent indexer la vérité sur les croyances et les comportements du siècle. Quand il s'agit de prêtres, et même d'évêques, la situation est redoutable, car l'autorité de leur fonction renforce leur discours. Et quand ce discours est faux, les ravages n'en sont que plus grands. À nous d'avoir la patience de parler à nos prêtres et nos évêques lorsqu'ils se trompent, c'est-à-dire quand ils contredisent l'enseignement du magistère, mais c'est un exercice délicat, qui exige du temps, de la compétence, et beaucoup de charité.

Les mythes concernant le passé de l'Église ont-ils toujours existé, ou sont-ils un phénomène moderne ?

L'Histoire en tant que science est une invention moderne, puisqu'elle date du



Dom Jean Mabillon (1632-1707) : on doit aux moines mauristes, dont il fit partie, la première pratique méthodique et scientifique de l'Histoire.

XVIII^e siècle, et c'est même un héritage de la culture chrétienne, ce qu'on oublie trop souvent ! C'est, en effet, aux moines mauristes, réunis autour de Mabillon, qu'on attribue la première pratique méthodique et scientifique de l'Histoire, avec notamment une grande attention portée aux archives. Auparavant, l'Histoire formait un savoureux mélange de mythes et de réalités, dans lequel saints et héros se confondaient. On a prié saint Clovis jusqu'au XVI^e siècle !

Avant le XVIII^e siècle, donc, des mythes historiques sont répandus par les chrétiens eux-mêmes, et pour les meilleures intentions, l'Histoire n'étant qu'une prolongation de l'Histoire sainte, un appel vers la Cité de Dieu, sans souci de conformité à la réalité banalement terrestre. Au XIX^e siècle, le paysage change car l'idéologie s'en mêle. Selon l'attitude que l'on adopte vis-à-vis de la Révolution française, il importe de la justifier ou au contraire de s'en démarquer. Et

le processus s'enroule autour de tout le passé chrétien, diabolisé par les anticléricaux voltairiens.

Avec des exceptions, toutefois : les républicains du XIX^e siècle, jacobins d'inspiration, reprennent dans le passé de l'Église ce qui leur paraît pouvoir être réinterprété dans le sens de la gloire de la France, mais la France des Lumières. Les croisades, par exemple, bénéficient d'une image positive, car elles sont regardées par les républicains comme un moment d'expansion de la culture française. Même Jeanne d'Arc était une héroïne de l'école laïque. L'anticléricalisme républicain, si hostile à l'Église, a dans le même temps prétendu imiter l'universalisme chrétien en laïcisant et en reprenant à son compte certaines figures sacrées.

Comment se fait-il que tant d'erreurs sur le passé chrétien,

Suite page 46 >>>

“
Nous vivons
dans une
société où
prédominent
l'image et
l'émotion.



Lecture d'une tragédie de Voltaire en présence de Rousseau, d'Helvétius et de d'Alembert, dans le salon de Mme Geoffrin. L'Histoire se faisait et se défaisait dans ces salons mondains.

➤➤➤ Suite de la page 45

pourtant réfutées scientifiquement par des historiens, courent encore aujourd'hui ?

Combien de gens lisent les vrais historiens ? Ces erreurs historiques confortent les antichrétiens dans leurs convictions, sans qu'ils aient à se donner beaucoup de mal pour les répandre : elles constituent des lieux communs qu'on entend au comptoir des bistrotts comme dans les salons bourgeois. Ces mensonges constants renvoient l'écho de notre temps.

Quels en sont les principaux vecteurs ?

L'école, bien sûr, où l'enseignement de l'Histoire est une véritable catastrophe. Les médias sont très influents également, et peut-être plus que l'école. Internet prend maintenant une ampleur considérable, qui dépasse la télévision chez les jeunes : la Toile apporte une multitude d'informations, et par conséquent de désinformations.

Si je récuse la notion de complot, je ne suis pas non plus aveugle. Il est clair qu'il existe des réseaux et des hommes qui sont par principe mal intentionnés envers le christianisme, et qui profitent de leur position pour mener une guerre culturelle contre l'Église. Avec parfois beaucoup d'habileté, par exemple quand

ils interrogent les vrais bons historiens du christianisme, mais en leur faisant dire, au moyen de phrases tronquées ou sorties de leur contexte, ce que les interviewers ont envie qu'ils disent. On l'a vu avec les séries d'émissions télévisées de Gérard Mordillat et Jérôme Prieur sur Arte, sur la naissance du christianisme et l'Église des origines : des chefs-d'œuvre de désinformation.

Bien des gens se prennent aujourd'hui pour des spécialistes, créent leur blogue et donnent leur avis sur tout, ce à quoi les internautes réagissent par des commentaires, souvent épidermiques. Mais ils ont l'impression d'échanger des idées, de débattre...

Cette démocratisation de la parole est le syndrome d'une époque individualiste, où la Vérité s'atomise en une multitude de vérités, où chacun se fait juge de tout, donne son avis sur tout, s'arrogeant une compétence qui est bien souvent illusoire. Pour l'Église et son magistère de la Vérité, c'est un véritable défi. Cela dit, la blogosphère existe. L'ignorer serait se cacher la tête comme l'autruche. Mais je considère qu'un code chrétien de l'usage des blogues reste à inventer, ne fût-ce qu'en raison des problèmes moraux posés par l'utilisation des pseudonymes. Par ailleurs, je remarque que ceux qui exercent une véritable au-

torité dans la blogosphère, aujourd'hui, l'ont acquise ailleurs. Ce sont ceux qui savent que l'écrit engage du temps, du travail, de la compétence, et non des humeurs ou des mots tournant à vide.

C'est peut-être lié à cette idée assez répandue que la seule foi du charbonnier suffit et qu'il n'est pas nécessaire de se former intellectuellement pour être un bon chrétien ?

Nous vivons dans une société où prédominent l'image et l'émotion. On témoigne à tout va, c'est une mode aujourd'hui. C'est très bien de témoigner de sa foi, et c'est même un impératif pour évangéliser. Mais cela ne remplace pas une solide formation. Dans notre société, les intellectuels ont une visibilité de plus en plus réduite, et le débat d'idées ne semble pas la priorité aujourd'hui. En ce sens, les chrétiens n'échappent pas à leur époque : à leur manière, ils en sont le reflet. L'Église, en France, est aussi dans ce creux, dans une moindre mesure, quoique la foi, même minimale, donne une armature mentale.

Lutter contre la désinformation est un combat à recommencer chaque jour. Pour qui veut les chercher, les armes existent : des universités, des écoles, des enseignants, des écrivains, des livres, des journaux et des sites Internet qui sont au service de la foi chrétienne, il y en a ! ■

L'Osservatore Romano

L'Homme Nouveau, diffuseur officiel du journal du Pape



Depuis 1949, l'édition en langue française de *L'Osservatore Romano* est le porte-parole de la voix du Saint-Père. Chaque semaine :

- Des articles de fond faisant autorité.
- La traduction inédite des allocutions, discours, homélies et messages du Pape.
- Des documents romains et épiscopaux.
- Des informations sur les événements de l'Église universelle.

Pour toute demande de renseignements, s'adresser aux
Éditions de L'Homme Nouveau, tél. : 01 53 68 99 77 –
Fax : 01 45 32 10 84 – osservatore-romano@hommennouveau.fr

BON D'ABONNEMENT À L'OSSERVATORE ROMANO

À retourner avec votre chèque à l'ordre des Éditions
de L'Homme Nouveau, 10, rue Rosenwald,
75015 Paris (France)

- ☐ **Oui, je m'abonne à l'édition française
de *L'Osservatore Romano* (52 n° par an) à **100 €**
par an (France et Europe, autre pays nous consulter).**

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐ P. ☐ Sr

Institution :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville : Pays :

Courriel :

Téléphone :

HS-4

BON DE COMMANDE

À retourner avec votre chèque à l'ordre des Éditions de L'Homme Nouveau, 10, rue Rosenwald, 75015 Paris (France)
ou www.hommennouveau.fr (tél. : 01 53 68 99 77).

• POUR COMMANDER LES LIVRES :

Titre	Quantité	Prix unitaire	Total
		€	€
		€	€
		€	€
		€	€
Frais de port offerts			TOTAL :

• POUR COMMANDER LES HORS-SÉRIE :

OUI, je souhaite commander le hors-série n° : _____

- ☐ Un exemplaire à **6 €**
- ☐ 5 exemplaires à **25,50 €** (- 15 %)
- ☐ 10 exemplaires à **42 €** (- 30 %)
- ☐ 50 exemplaires à **150 €** (- 50 %)
- ☐ Je commande les trois autres hors-série au prix global de **15 €** (au lieu de 18 €).
- ☐ Je commande un autre exemplaire de ce hors-série à **6 €** (10 mythes antichrétiens).

ADRESSE DE LIVRAISON

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐ P. ☐ Sr

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville : Pays :

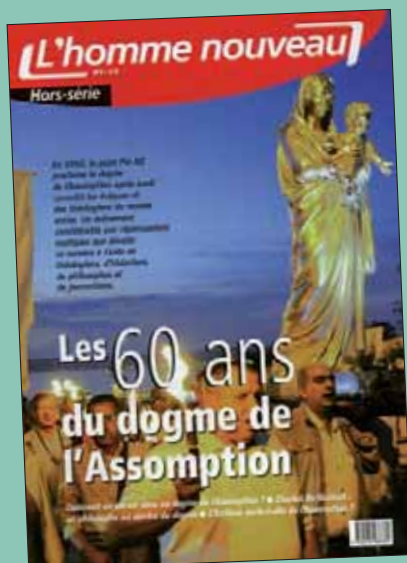
Courriel :

HS-4

Les hors-série de L'Homme Nouveau

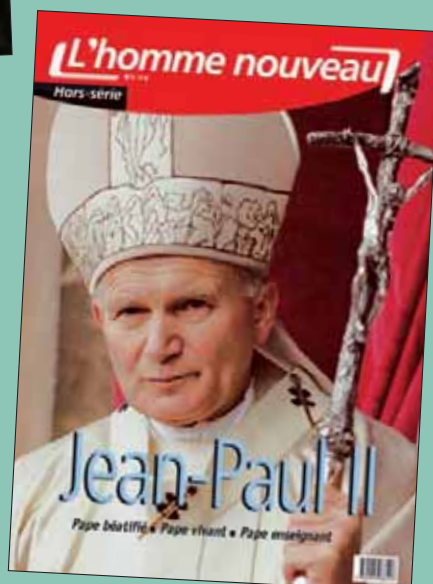
6 € chaque numéro

Découvrez les
autres hors-série de
L'Homme Nouveau !



Hors-série n°1

Le dernier dogme proclamé par l'Église, celui de l'Immaculée Conception, le fut le 1^{er} novembre 1960 par Pie XII. L'histoire du dogme, le contexte de sa promulgation, Notre-Dame en France, ... autant de sujets intemporels à découvrir dans ce hors-série.



Hors-série n°2

- I – Jean-Paul II, Pape béatifié
- II – Jean-Paul II, Pape vivant
- III – Jean-Paul II, Pape enseignant



Hors-série n°3

Une enquête inédite menée par quatre journalistes au sein du Planning familial.

Avec au sommaire :

- I – Enquête.
- II – Réflexion.
- III – Pratique.

Pour commander un ou plusieurs hors-série de L'Homme Nouveau,
utiliser le **BON DE COMMANDE** en page 47.